

bioMérieux

**INFORMATIONS FINANCIERES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2013**

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE	11
1.1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	11
1.1.1 Accord d'acquisition de la société BioFire Diagnostics Inc.....	11
1.1.2 Biocartis.....	11
1.1.3 Emprunt obligataire.....	11
1.1.4 Site de Durham.....	12
1.1.5 Modification du plan de retraite de bioMérieux Inc	12
1.2 SUIVI DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2012.....	12
1.2.1 Perte de valeur bioTheranostics (actifs destinés à être cédés)	12
1.2.2 Créances publiques Europe du Sud	12
1.3 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	13
2. PRINCIPES COMPTABLES	13
2.1 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS	14
2.2 METHODES DE CONSOLIDATION.....	14
2.3 DATE DE CLOTURE DES EXERCICES.....	15
2.4 METHODES DE CONVERSION.....	15
2.4.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères	15
2.4.2 Conversion des opérations en devises.....	16
2.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	16
2.5.1 Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)	16
2.5.2 Autres immobilisations incorporelles	17
2.6 ECARTS D'ACQUISITION	17
2.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
2.8 DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	19
2.9 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20
2.10 STOCKS.....	20
2.11 DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	21
2.12 ACTIONS PROPRES	21
2.13 AVANTAGES AU PERSONNEL	21
2.13.1 Les avantages à court terme	21
2.13.2 Les avantages postérieurs à l'emploi.....	21
2.13.3 Les autres avantages à long terme	22
2.14 PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	22
2.15 IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES.....	23
2.16 AUTRES CREANCES ET DETTES HORS EXPLOITATION.....	23
2.17 ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES.....	24
2.18 PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT	24
2.18.1 Résultat opérationnel courant.....	24
2.18.2 Autres produits et charges opérationnels non courants	26
2.18.3 Charges et produits financiers	26
2.18.4 Impôts sur les résultats.....	26

2.19	COMPTABILISATION ET EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS	26
2.19.1	« Actifs détenus jusqu'à l'échéance »	26
2.19.2	« Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat »	26
2.19.3	« Prêts, créances et dettes »	27
2.19.4	« Actifs disponibles à la vente »	27
2.19.5	« Instruments dérivés » de taux ou de change	28
2.20	TRANSACTIONS REMUNEREES PAR DES PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES	28
2.21	RESULTAT PAR ACTION	29
2.22	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	29
2.23	INFORMATION SECTORIELLE	30
3.	RETRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES PUBLIEES EN 2012 ET 2011	30
4.	ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES	31
5.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32
6.	ECARTS D'ACQUISITION	33
7.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT	35
7.1	ANALYSE DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35
7.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES EN LOCATION-FINANCEMENT	36
7.3	CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT	36
8.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	37
9.	STOCKS ET EN-COURS	38
10.	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	38
11.	AUTRES CREANCES	39
12.	DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	39
13.	CAPITAL SOCIAL	40
14.	RESERVES DE CONVERSION	40
15.	PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	41
15.1	EVOLUTION DES PROVISIONS	41
15.2	ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME	42
15.2.1	Hypothèses retenues	42
15.2.2	Décomposition des provisions pour avantages au personnel	42
15.2.3	Evolution des provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi	42
15.2.4	Charge nette de l'exercice des avantages postérieurs à l'emploi	43
15.2.5	Engagement net par pays	44
15.2.6	Informations sur les actifs financiers	44
15.2.7	Autres informations	45
15.3	AUTRES PROVISIONS	45
15.3.1	Provisions pour litiges	45
15.3.2	Provisions pour restructuration	45
15.4	ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	46
16.	IMPOT DIFFERE	46

17. ENDETTEMENT NET - TRESORERIE NETTE.....	47
17.1 REFINANCEMENT DE LA DETTE	47
17.2 ECHEANCIER DE LA DETTE FINANCIERE NETTE	48
17.3 EXIGIBILITE ANTICIPEE DES DETTES FINANCIERES	48
17.4 TAUX D'INTERET	48
17.5 EMPRUNTS CORRESPONDANT A DES BIENS LOUES IMMOBILISES	49
17.5.1 Emprunt (part en capital)	49
17.5.2 Loyers futurs (capital et intérêt)	49
17.6 DECOMPOSITION DE LA TRESORERIE NETTE (ENDETTEMENT NET) PAR DEVISE	49
17.7 GARANTIE DES EMPRUNTS.....	50
18. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	50
19. PAIEMENTS EN ACTIONS	50
19.1 PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS	50
19.2 PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS.....	51
20. AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE	51
21. CHARGES DE LOCATION SIMPLE.....	52
22. FRAIS DE PERSONNEL	52
23. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS.....	52
24. CHARGE FINANCIERE NETTE	52
24.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	52
24.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	53
24.3 ECARTS DE CHANGE.....	53
25. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	53
26. IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	54
26.1 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT.....	54
26.2 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT	54
27. INFORMATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	55
28. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	56
29. GESTION DES RISQUES.....	56
29.1 RISQUE DE CHANGE.....	56
29.1.1 Politique du Groupe	56
29.1.2 Exposition au risque de change.....	57
29.1.3 Instruments de couverture	58
29.2 RISQUE DE CREDIT.....	59
29.3 RISQUE DE LIQUIDITE	60
29.4 RISQUE DE TAUX D'INTERET.....	60
29.4.1 Exposition au risque de taux.....	60
29.4.2 Instruments de couverture et sensibilité	60
29.5 RISQUE DE CONTREPARTIE.....	61
29.6 INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	62

30. ENGAGEMENTS HORS BILAN	63
30.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE.....	63
30.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE	64
30.2.1 Engagements donnés.....	64
30.2.2 Engagements reçus.....	64
30.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIETE ...	64
30.3.1 Engagements donnés.....	64
30.3.2 Engagements reçus.....	65
31. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	65
31.1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	65
31.2 AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES SOCIETES LIEES NON CONSOLIDEES.....	65
32. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	66
33. CONSOLIDATION	66
34. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2013.....	67

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires		1 587,9	1 569,8
Coût des ventes		-763,3	-755,6
Marge brute		824,6	814,2
Autres produits de l'activité (a)	20	28,2	26,1
Charges commerciales		-283,2	-294,7
Frais généraux		-121,4	-114,3
Recherche et développement (a)		-185,8	-171,0
Total frais opérationnels		-590,4	-580,0
Résultat opérationnel courant		262,4	260,4
Autres produits et charges opérationnels non courants	25	-4,9	-25,4
Résultat opérationnel		257,5	235,0
Coût de l'endettement financier net	24.1	-3,9	-6,4
Autres produits et charges financiers	24.2	-10,1	-4,9
Impôts sur les résultats	26	-78,4	-89,4
Entreprises associées		-0,4	0,0
Résultat de l'ensemble consolidé (b)		164,7	134,2
Part des minoritaires		0,4	-0,1
Part du Groupe		164,3	134,4
Résultat net de base par action		4,16 €	3,41 €
Résultat net dilué par action		4,16 €	3,41 €

(a) Afin d'assurer une homogénéité de la présentation comptable, les subventions de recherche perçues par bioMérieux ont été regroupées avec les crédits d'impôt recherche sur la ligne « Autres produits de l'activité ». Elles étaient antérieurement présentées en diminution des dépenses de recherche. Le montant reclassé à fin décembre 2013 s'élève à 2,4 millions d'euros. Pour faciliter la comparaison, les comptes publiés 2012 ont été ajustés pour 2,3 millions d'euros.

(b) La révision de la norme IAS 19 n'ayant pas eu d'incidence significative sur le compte de résultat publié au 31 décembre 2012, les comptes 2012 n'ont pas été retraités (cf. note 3)

RESULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012 (a)
Résultat de l'ensemble consolidé		164,7	134,2
Eléments recyclables en résultat		-32,1	3,7
Variation de la juste valeur des actifs et instruments financiers	(b)	-2,9	10,1
Effet d'impôt		1,6	-3,7
Variation de la réserve de conversion	(c)	-30,8	-2,7
Eléments non recyclables en résultat		13,0	-12,9
Réévaluation des avantages au personnel	(d)	20,1	-19,6
Effet d'impôt		-7,2	6,7
Total des Autres éléments du résultat global		-19,1	-9,2
Résultat global		145,5	125,0
Part des minoritaires		0,1	-0,4
Part du Groupe		145,4	125,4

(a) Après application de la norme IAS 19 révisée. Le rapprochement avec les comptes publiés est présenté en note 3.

(b) dont variation de la partie efficace des instruments financiers de couverture.

(c) La variation des écarts de conversion en 2013 est essentiellement liée au dollar.

(d) cf. note 15.2.

BILAN CONSOLIDE

Dans le cadre du changement de méthode lié à la norme IAS 19 révisée (cf. note 3), le bilan et les notes relatives sont présentées sur 3 ans.

En millions d'euros

ACTIF	Notes	31/12/2013	31/12/2012 (a)	31/12/2011 (a)
Immobilisations incorporelles	5	149,7	157,0	184,4
Ecart d'acquisition	6	305,0	313,1	334,3
Immobilisations corporelles	7	404,8	386,7	367,0
Immobilisations financières	8	31,9	34,7	26,9
Participations dans les entreprises associées		0,4	0,0	0,0
Autres actifs non courants		24,5	29,6	31,5
Impôt différé actif	16	33,9	42,2	42,7
Actifs non courants		950,1	963,4	986,7
Stocks et en-cours	9	261,7	245,9	217,1
Clients et comptes rattachés	10	420,5	433,4	447,1
Autres créances d'exploitation	11	67,5	71,2	50,4
Créance d'impôt exigible	11	7,7	20,7	19,6
Créances hors exploitation	11	10,9	8,4	1,0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	12	428,0	65,6	42,7
Actifs courants		1 196,2	845,4	777,9
Actifs destinés à être cédés	4	50,3	45,7	12,0
TOTAL ACTIF		2 196,6	1 854,4	1 776,6

En millions d'euros

PASSIF	Notes	31/12/2013	31/12/2012 (a)	31/12/2011 (a)
Capital	13	12,0	12,0	12,0
Primes et Réserves		1 084,5	1 007,0	898,0
Résultat de l'exercice		164,3	134,4	158,2
Capitaux propres Groupe		1 260,8	1 153,4	1 068,3
Intérêts minoritaires		6,5	6,8	8,1
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		1 267,3	1 160,2	1 076,3
Emprunts & dettes financières long terme	17	304,6	9,8	12,6
Impôt différé passif	16	35,6	46,3	41,2
Provisions	15	73,3	103,0	74,7
Passifs non courants		413,4	159,1	128,5
Emprunts & dettes financières court terme	17	98,5	104,2	161,3
Provisions	15	10,2	11,0	14,0
Fournisseurs et comptes rattachés	18	132,3	145,1	142,6
Autres dettes d'exploitation	18	222,8	217,9	198,9
Dettes d'impôt exigible	18	19,7	20,2	27,3
Dettes hors exploitation	18	19,6	23,8	27,7
Passifs courants		503,2	522,2	571,8
Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés	4	12,7	13,0	0,0
TOTAL PASSIF		2 196,6	1 854,4	1 776,6

(a) Après application de la norme IAS 19 révisée. Le rapprochement avec les comptes publiés est présenté en note 3.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net de l'ensemble consolidé	164,7	134,2
Ajustements		
- Participations dans les entreprises associées	0,4	0,0
- Coût de l'endettement financier net	3,9	6,4
- Autres produits et charges financiers	10,0	4,9
- Charge d'impôt exigible	78,4	89,4
- Dotation nette aux amortissements d'exploitation - provisions et autres	90,9	94,4
- Produits et charges non récurrents	4,9	25,4
EBITDA (avant produits et charges non récurrents)	353,3	354,8
Autres produits et charges opérationnels non courants (hors DAP exceptionnels, plus et moins values sur cessions d'immobilisations)	1,7	-2,9
Autres produits et charges financiers (hors provisions et cessions d'immobilisations financières)	-7,6	-0,5
Dotations nettes aux provisions d'exploitation pour risques et charges	-6,2	8,0
Variation de la juste valeur des instruments financiers	4,1	-0,4
Rémunérations en actions	0,8	-2,5
Elimination des autres charges et produits sans impact sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-7,2	1,7
Augmentation des stocks	-26,3	-32,0
Augmentation des créances clients	-9,5	6,5
Diminution des dettes fournisseurs	-9,6	6,0
Diminution des autres BFRE	5,3	-6,7
Augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-40,1	-26,2
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	-0,3	3,0
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers	3,7	1,4
Augmentation du besoin en fonds de roulement	-36,7	-21,8
Versement d'impôt	-68,9	-76,2
Flux liés à l'activité	240,5	258,5
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-131,1	-127,4
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4,6	8,2
Décaissements / encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-1,7	-12,9
Incidence des variations de périmètre	-0,4	1,7
Flux liés aux activités d'investissement	-128,6	-130,4
Augmentation de capital en numéraire	0,2	0,0
Rachats et reventes d'actions propres	-0,3	0,8
Distributions de dividendes aux actionnaires	-38,7	-38,7
Distributions de dividendes aux minoritaires	0,0	-0,5
Coût de l'endettement financier net	-3,9	-6,4
Variation des dettes financières confirmées	293,3	-11,4
Flux liés aux opérations de financement	250,6	-56,2
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	362,5	71,9
Trésorerie nette à l'ouverture	52,5	-19,2
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie	-0,1	-0,2
Trésorerie nette à la clôture	414,9	52,5

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Part du Groupe									Part des minoritaires	
	Capital	Primes et Réserves consolidées (a)	Réserves de conversion	Variation de la juste valeur (b)	IAS 19 révisée (h)	Actions propres	Rémuné- ration en actions	Total Primes et Réserves	Résultat net	Total	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2011 - publié	12,0	918,7	6,2	-2,6		-1,9	4,7	925,1	158,2	1 095,4	8,1
IAS 19 révisée					-27,1			-27,1		-27,1	0,0
Capitaux propres au 1er janvier 2012 - retraité (j)	12,0	918,7	6,2	-2,6	-27,1	-1,9	4,7	898,0	158,2	1 068,3	8,1
Résultat global de l'exercice			-2,4	6,4	-12,9			-8,9	134,4	125,4	-0,4
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		158,2						158,2	-158,2	0,0	
Distribution de dividendes (c)		-38,7						-38,7		-38,7	-0,5
Actions propres		0,2				1,0		1,2		1,2 (d)	
Rémunération en actions (e)		0,3 (f)					-2,8	-2,5		-2,5	
Variation des pourcentages d'intérêts		-0,3						-0,3		-0,3	-0,3 (g)
Capitaux propres au 31 décembre 2012 - retraité (j)	12,0	1 038,5	3,7	3,8	-40,0	-0,9	1,9	1 007,0	134,4	1 153,4	6,8
Résultat global de l'exercice			-30,5	-1,3	13,0			-18,8	164,3	145,5	0,1
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		134,4						134,4	-134,4	0,0	
Distribution de dividendes (c)		-38,7						-38,7		-38,7	0,0
Actions propres		-0,3				0,1		-0,2		-0,2 (d)	
Rémunération en actions (e)		0,1 (f)					0,7	0,8		0,8	
Variation des pourcentages d'intérêts								0,0		0,0	-0,4 (g)
Capitaux propres au 31 décembre 2013	12,0	1 134,0 (i)	-26,8 (j)	2,5	-27,0	-0,8	2,5	1 084,5	164,3	1 260,8	6,5

(a) Dont Primes : 63,7 millions d'euros

(b) Dont variation de la juste valeur des titres Labtech et des instruments financiers de couverture

(c) Dividendes par action : 0,98 euro en 2013 et 0,98 euro en 2012

(d) Montant avant impôt : 0,4 millions d'euros en 2013 et 0,7 million d'euros en 2012

(e) La valeur de l'avantage lié à l'attribution gratuite d'actions est étalée sur la période d'acquisition des droits

(f) Actions définitivement remises aux bénéficiaires

(g) Intérêts minoritaires d'AES Adia-gène

(h) Après application d'IAS 19 révisée. Le rapprochement avec les données publiées est présenté en note 3 de l'annexe.

(i) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA : 777 millions d'euros.

(j) Cf. note 14

bioMérieux est un des leaders mondiaux du domaine du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels). Il est présent dans plus de 150 pays au travers de 41 filiales et d'un large réseau de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 mars 2014.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2014.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros.

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE

1.1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1.1 Accord d'acquisition de la société BioFire Diagnostics Inc.

Début septembre 2013, bioMérieux a annoncé avoir conclu un accord afin d'acquérir 100% de la société privée américaine BioFire Diagnostics Inc., spécialisée en biologie moléculaire. BioFire a développé FilmArray[®], un système intégré de biologie moléculaire PCR, multiplexe, simple et rapide, marqué CE et approuvé par la FDA. Ce système crée un nouveau standard sur le marché, permettant une approche syndromique du diagnostic moléculaire des maladies infectieuses, en identifiant dans un seul réactif, les pathogènes à l'origine du syndrome.

La finalisation de l'acquisition n'étant pas intervenu sur 2013, la société n'a pas été intégrée dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2013 (cf. note 32).

Des frais d'acquisition ont été comptabilisés sur 2013 en éléments opérationnels non courants pour un montant de 1,9 millions d'euros.

1.1.2 Biocartis

Suite à l'annonce de l'acquisition de la société américaine BioFire Diagnostics Inc., la fin de la collaboration entre bioMérieux et Biocartis a été annoncée le 28 novembre 2013 concernant le développement et la commercialisation d'un système intégré de biologie moléculaire. bioMérieux renonçant à ses droits relatifs à la technologie de Biocartis, cette dernière a été constatée en pertes en 2013 pour 6 millions d'euros en autres charges opérationnelles non courantes.

1.1.3 Emprunt obligataire

Début octobre 2013, bioMérieux a procédé au placement auprès d'investisseurs institutionnels de sa première émission obligataire, qui porte sur un montant de 300 millions d'euros et sur une durée de 7 ans (échéance le 14 octobre 2020). Le coupon annuel des obligations s'élève à 2,875%. L'émission a été plus de 4 fois sursouscrite.

Cette émission obligataire permettra à bioMérieux d'allonger la maturité moyenne de sa dette dans des conditions financières intéressantes, de diversifier ses sources de financement au-delà des lignes de crédit syndiquées existantes, et de contribuer au financement de l'acquisition de la société américaine BioFire.

Au 31 décembre 2013, l'emprunt obligataire est comptabilisé au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais et primes d'émission attribuables à l'émission sont pris en compte pour le calcul du taux d'intérêt effectif (cf. note 17.1).

1.1.4 Site de Durham

Suite à l'inspection du site de Durham par la FDA en 2012, bioMérieux a mis en place un plan de renforcement de son dispositif de management de la qualité de son outil de production des flacons d'hémoculture BacT/ALERT® et un plan de restauration des approvisionnements. Les coûts associés se sont élevés à environ 30 millions de dollars sur l'exercice 2013.

1.1.5 Modification du plan de retraite de bioMérieux Inc

En octobre 2013, bioMérieux Inc a initié une modification du plan de retraite à prestations définies existant, dans l'objectif notamment d'être plus attractif sur le marché du travail. La proposition faite aux salariés a été acceptée en novembre 2013. Les droits de l'ancien plan de retraite ont été conservés pour les personnes ayant plus de 50 ans et 10 ans d'ancienneté, et ont été gelés pour les autres employés au profit d'un plan amélioré à cotisations définies de type 401K.

Au 31 décembre 2013, la réduction du plan de retraite américain a eu pour conséquence une reprise de provision pour 12,5 millions d'euros, qui a été constatée en résultat opérationnel.

1.2 SUIVI DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2012

1.2.1 Perte de valeur bioTheragnostics (actifs destinés à être cédés)

Depuis 2012, le Groupe est engagé dans le processus de cession de sa participation dans la société bioTheragnostics. Les actifs et passifs relatifs sont classés au bilan comme actifs et passifs détenus en vue de leur cession depuis le 31 décembre 2012 (cf. note 4).

En effet, malgré des avancées significatives en termes de recherche et de commercialisation de ses tests, bioTheragnostics n'envisage pas d'atteindre l'équilibre financier à moyen-terme et de nouveaux investissements importants sont nécessaires pour accélérer sa croissance. Dans ce contexte, depuis 2012, il a été décidé de rechercher de nouveaux partenaires externes. Cette nouvelle orientation stratégique permettrait à bioTheragnostics de poursuivre et d'accélérer son développement grâce à de nouveaux financements, tout en offrant à bioMérieux l'opportunité de se recentrer plus encore sur le diagnostic des maladies infectieuses.

Conformément à IFRS 5, une dépréciation de 21 millions d'euros a été constatée au 31 décembre 2012, pour tenir compte de la valeur estimée dans le cadre du projet de rapprochement impliquant une perte de contrôle, nette de frais de cession estimés. Aucun changement n'est apparu en 2013. La recherche de partenaires entreprise depuis 2012 s'est poursuivie en 2013.

1.2.2 Créances publiques Europe du Sud

En Europe du Sud, les créances nettes sur les clients publics totalisent 69 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 75 millions en 2012.

Grèce

Le montant net des créances dues sur des administrations publiques grecques s'élève à 1,9 million d'euros à fin décembre 2013 contre 5,5 millions d'euros au 31 décembre 2012. Compte tenu des paiements importants reçus en 2013 en règlement des créances antérieures à 2010, une reprise de provision de 5,5 millions d'euros a été comptabilisée dans les éléments non courants du résultat opérationnel au 31 décembre 2013. bioMérieux poursuit le recouvrement des autres créances publiques échues par la voie contentieuse.

Autres pays d'Europe du Sud

En juin 2012, les provinces espagnoles avaient effectué un règlement exceptionnel de 28,5 millions d'euros soldant la quasi-totalité des créances antérieures à 2012. Postérieurement à la clôture, les provinces espagnoles ont réglé au Group un montant complémentaire de 13,1 millions d'euros au titres des créances échues jusqu'au 31 mai 2013 (cf. note 32).

1.3 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

bioMérieux SA a racheté 17% des intérêts minoritaires de la société Adiagène, portant le pourcentage d'intérêt du groupe dans cette société à 99%.

bioMérieux a consolidé pour la première fois en 2013 les titres de la société Mérieux Université selon la méthode de la mise en équivalence (le pourcentage de détention est de 40%).

Des opérations de fusions internes ont également eu lieu sur l'exercice 2013, sans impact sur les comptes consolidés:

- La société AES Chemunex a fusionné avec bioMérieux SA le 31 décembre 2013, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2013 ;
- La société AES Espagne a été absorbée dans bioMérieux Espagne avec un effet rétroactif au 1er janvier 2013 ;
- La société AES Italie a été absorbée dans bioMérieux Italie avec effet rétroactif au 1er janvier 2013 ;
- La société PML a fusionné avec bioMérieux Inc le 31 décembre 2013.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Référentiel

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2013. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2013 (notamment IFRS 13 sur l'évaluation de la juste valeur, et l'amendement IFRS 7 sur la compensation des actifs et passifs financiers), les améliorations annuelles des IFRS, n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe bioMérieux, à l'exception de la norme IAS 19 révisée sur les engagements au personnel. Conformément à l'amendement d'IAS 1, applicable en 2013, les autres éléments du résultat global ont été ventilés entre éléments recyclables ou non recyclables en résultat.

La norme IAS 19 révisée sur les avantages du personnel, qui est d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2013, se traduit par des changements importants, essentiellement dans le mode de comptabilisation des engagements de retraite et assimilés : comptabilisation des écarts actuariels directement en autres éléments du résultat global, suppression de l'étalement de l'impact des modifications de régime, et calcul du rendement attendu des actifs sur la base du taux d'actualisation retenu pour le calcul des engagements (cf. note 2.13.2).

Conformément à la norme IAS 8, les informations comparatives ont été retraitées, comme si la norme IAS 19 révisée avait été appliquée depuis le 1^{er} janvier 2012. Cette application rétrospective a conduit à retraiter les états financiers, le résultat global et le bilan au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012.

Les impacts de l'application de cette norme révisée sur les principaux agrégats financiers des états de synthèse, par rapport aux comptes publiés précédemment, sont présentés en note 3.

La norme IFRS 13 relative à l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs applicable à compter du 1^{er} janvier 2013 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes des exercices présentés. Une information générale est requise sur l'évaluation de la juste valeur lorsqu'elle est utilisée pour évaluer un actif ou passif (en particulier appréciation du risque de non recouvrement des actifs et de crédit des passifs dans l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers). Pour information, les tests de dépréciation sont réalisés essentiellement en utilisant la valeur d'utilité, hors d'actifs destinés à être cédés (cf. note 2.8).

bioMérieux a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Ces normes et interprétations, compte tenu de l'analyse en cours, ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les capitaux propres consolidés. Ainsi, les normes de consolidation révisées (IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »), d'application obligatoire en 2013 selon l'IASB, dont la Commission Européenne a différé l'impact au 1^{er} janvier 2014 ne devraient pas avoir d'impact. Pour information, la société n'a pas de filiales intégrées proportionnellement.

bioMérieux ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen aient une incidence significative sur ses états financiers des prochains exercices.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant » / « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an présentée parmi les éléments « non courants », et la part à moins d'un an présentée parmi les éléments « courants ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03 du 2 juillet 2009.

La Société applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03.

2.1 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui impactent la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, dont l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation des engagements de retraite, l'évaluation et la dépréciation des immobilisations financières, les provisions, les impôts différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au vu de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

bioMérieux n'a pas constaté sur l'exercice une évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses.

2.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux exerce un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de bénéficier des avantages de ses activités. Il est généralement présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20% et 50% des droits de vote.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure en note 34.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminées.

2.3 DATE DE CLOTURE DES EXERCICES

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception de la filiale japonaise et de la filiale indienne, pour lesquelles une situation est établie et auditée à la date de clôture du Groupe.

2.4 METHODES DE CONVERSION

L'euro est la monnaie fonctionnelle de bioMérieux et les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

2.4.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers établis en devises étrangères est effectuée selon les principes suivants :

Cas général

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, appelés cours de clôture.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé au prorata du pourcentage cédé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion / parts du Groupe.

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

Cours moyens				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2013	1,33	130	0,85	2,87
2012	1,29	103	0,81	2,51
2011	1,39	111	0,87	2,33

Cours de clôture				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2013	1,38	145	0,83	3,23
2012	1,32	114	0,82	2,7
2011	1,29	100	0,84	2,43

Cas particulier

La conversion en monnaie de fonctionnement des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie locale n'est pas leur monnaie de fonctionnement est effectuée de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique.
- Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture, ceux du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

Si cette monnaie de fonctionnement est différente de l'euro, la conversion en euro des états ainsi obtenus est alors effectuée comme indiqué au paragraphe « cas général ».

2.4.2 Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la société qui les effectue sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2013, l'écart de conversion qui en résulte est passé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 2.19 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

Lors du passage aux normes IAS-IFRS, l'option pour le transfert en réserves consolidées des écarts de conversion cumulés constatés au 1^{er} janvier 2004 avait été choisie.

2.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2.5.1 Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises à la juste valeur des projets identifiés dans le bilan d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. Ces frais sont amortis à compter de la date de commercialisation des gammes concernées par les projets de manière linéaire sur la durée d'utilité attendue.

L'activation des frais de développement afférents à des projets en cours à la date d'acquisition de la société se poursuit jusqu'à la date de début de commercialisation des gammes concernées par les projets.

Les frais engagés après la date du regroupement liés à des nouveaux projets sont comptabilisés conformément aux dispositions générales de la norme IAS 38 rappelées ci-dessus. En pratique, l'analyse a conduit à constater ces frais ultérieurs en charges.

2.5.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences et des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont comptabilisées initialement :

- En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition.
- En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée généralement à partir du prix payé, lorsque le prix de l'actif incorporel est identifié, ou de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie.
- En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts significatifs directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée de 5 à 20 ans pour les brevets et les licences, de 10 ans pour les logiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP », et de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques. Les logiciels sont mis en service lors du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant) dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 2.18.2). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

2.6 ECARTS D'ACQUISITION

En accord avec les options offertes par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », la valeur nette comptable des écarts d'acquisition avait été figée au 1^{er} janvier 2004, et le cumul des amortissements antérieurs à cette date avait été imputé sur la valeur brute.

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise a été appliquée de manière prospective, pour les prises de contrôle postérieures au 1^{er} janvier 2010.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Ces compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultats, ...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont ré-estimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Les compléments de prix liés aux prises de contrôle antérieures à la date de 1^{ère} application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont constatés à titre dérogatoire selon les anciennes dispositions (variations des compléments de prix constatées en écart d'acquisition).

Les intérêts minoritaires sont évalués lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Ecarts d'acquisition », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 2.8). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 2.8 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

2.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts significatifs, le Groupe ayant peu d'endettement relatif à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

- Matériel et outillages : 3 à 10 ans
- Instruments 3 à 5 ans
- Gros œuvre : 30 à 40 ans
- Second œuvre et installations : 10 à 20 ans

Les durées d'amortissement des immeubles sont adaptées à chaque composant.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 2.8) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 2.18.2).

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des instruments) entre sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination. Toutefois, l'impact de l'élimination n'est pas présenté en diminution des immobilisations, mais en « Produits constatés d'avance » (9,9 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Contrats de location-financement

En tant que preneur : un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures.

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

En tant que bailleur : lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

2.8 DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les fonds de commerce et les écarts d'acquisition, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie (non applicable sur les exercices présentés) font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (ou UGT) correspondent soit à des entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels, principalement des sites de production, et incorporels, essentiellement des technologies, qui génèrent des flux issus de produits relevant d'une même technologie).

Pour information, il n'existe plus d'écart d'acquisition suivi au niveau global.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession.

En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale. Toutefois, la durée de projection peut être allongée en fonction de la maturité des activités analysées et les taux d'actualisation sont alors ajustés pour tenir compte des risques spécifiques. L'horizon explicite de projection du plan d'affaires concernant l'UGT « biologie moléculaire » a ainsi été porté à 14 ans en 2013 (15 ans en 2012) pour tenir compte des spécificités de ce marché en développement.

Par exception, la valeur recouvrable de l'unité « bioTheranostics » a été déterminée sur la base d'une estimation de la juste valeur nette des frais de cession (cf. note 6) pour tenir compte de la recherche en cours de nouveaux partenaires financiers devant conduire à une perte de contrôle dans bioTheranostics.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 2%, avec un maximum en 2013 de 2,5% (cf. note 6).

Les flux de trésorerie ne comprennent pas les investissements de croissance externe, ni les restructurations non engagées.

Le taux utilisé pour actualiser les flux correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) ; il est calculé en prenant en compte un taux sans risque (taux des OAT), la prime de risque du marché actions, et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Une prime de risque spécifique est prise en compte dans certains cas, pour tenir compte essentiellement du risque technologique. Le CMPC est rapproché de celui calculé par les analystes qui suivent le titre bioMérieux. Les taux calculés pour les principales UGT (gammes technologiques) sont compris entre 9% et 12% en 2013 et entre 9,3% et 13% en 2012. Ces taux s'entendent après impôt. La prise en compte d'un CMPC avant impôt, appliqué à des flux avant impôt, conduirait à un résultat identique.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles (cf. note 6).

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation est alors imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, la provision excédentaire étant imputée sur les autres actifs de l'unité, sauf si elle conduit à une valeur nette comptable inférieure à leur juste valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 2.18.2). Elles ne sont pas réversibles dans le cas des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées globalement, sauf en cas de cession.

2.9 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières incluent les titres non consolidés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Elles sont comptabilisées et évaluées selon les règles présentées en note 2.19. Les plus et moins-values sur cession de titres sont constatés selon la méthode du FIFO.

2.10 STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût réel de production incorporant les charges directes et indirectes de production.

La mise en œuvre d'IAS 23 « Coûts d'emprunt » n'a pas conduit à intégrer les coûts d'emprunt dans la valeur des stocks.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc correspondant d'instruments.

2.11 DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Ils comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements de trésorerie à court terme libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur et de contrepartie.

Les placements répondant à cette définition sont évalués à la clôture à leur valeur liquidative, les variations de juste valeur sont constatées en résultat (cf. note 2.19).

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

2.12 ACTIONS PROPRES

La Société a conclu un accord de liquidité avec un prestataire d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Dans ce contexte, elle est amenée à détenir de faibles quantités de ses propres actions. En outre, elle procède à des achats d'actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution d'actions mentionnés en note 19.

Les actions propres détenues afin de réguler le cours de bourse ou pour être attribuées au titre des plans d'attribution d'actions sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

2.13 AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe a appliqué en 2013, de manière rétrospective, la norme IAS19 révisée, qui en pratique n'a eu un impact que sur les avantages postérieurs à l'emploi (cf. infra).

2.13.1 Les avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

En l'absence de surcoût significatif identifié pour le Groupe, les engagements liés au Droit Individuel de Formation (DIF) sont considérés comme des éléments hors bilan.

2.13.2 Les avantages postérieurs à l'emploi

Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite sous forme de rentes, à titre principal ou complémentaire (principalement Etats-Unis, France et Allemagne) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France, Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

L'estimation des engagements liés aux régimes à prestations définies est effectuée par des actuaires, conformément à la norme IAS 19 révisée, présentée ci-après :

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont énoncées en note 15.2.1.

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19R, une moyenne estimée basée sur les indices au 31 décembre 2013 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (Euro, Dollar et Livre Sterling) a été retenue, prenant en compte les durations moyennes de nos plans lorsque qu'elles diffèrent des durées observables des obligations utilisées pour ces indices.

Comme indiqué en note 3, la norme IAS 19 révisée a été appliquée en 2013, de manière rétrospective. Les principes généraux sont présentés ci-après :

Les engagements de retraite sont présentés au bilan pour leur montant global, net de la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds. Les calculs des engagements et de la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds sont identiques à ceux appliqués avant la mise en œuvre de la norme révisée (cf. note 15.2.1).

L'impact lié au coût des services rendus dans l'exercice et au coût financier net du rendement du fonds est constaté en résultat opérationnel courant.

Les impacts des variations des écarts actuariels liés aux engagements et aux actifs détenus au travers de fonds (hypothèses actuarielles et effets d'expérience) sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global non recyclables, pour leur montant net d'impôt. Ils ne sont recyclables en résultat.

Les impacts des changements de régime et de liquidation sont constatés immédiatement en résultat consolidé. Aucune modification de régime n'est intervenue en 2013 autre que celle mentionnée en note 1.1.5.

Le rendement attendu du fonds constaté en résultat consolidé est calculé en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'estimation de l'engagement global.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles (cf. note 15.2.7)

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

2.13.3 Les autres avantages à long terme

Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque l'impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

2.14 PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

En application de la norme IAS 37 « Provisions - actifs et passifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

Les passifs éventuels significatifs sont mentionnés en annexe sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Les actifs éventuels significatifs figurent en annexe lorsque leur réalisation est probable.

2.15 IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...) ;
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...) ;
- des retenues à la source anticipées au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires, des retraitements de consolidation ou des reports fiscaux déficitaires ne sont constatés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs. Cette règle est en pratique appréciée, notamment dans le cas de déficits fiscaux reportables, par rapport aux prévisions disponibles arrêtées par la Direction retenues par prudence sur les deux années suivantes au plus. Le calcul effectué tient compte des nouvelles dispositions fiscales applicables en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables (plafonnement des utilisations,...).

Taxes et crédits d'impôts divers

Dans l'attente d'une confirmation de traitement par l'ANC, et afin de suivre les recommandations de l'AMF, bioMérieux a opté depuis l'exercice 2010 pour la qualification du crédit d'impôt recherche en subvention.

Dans l'attente d'une position de l'ANC sur le sujet, et conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, la C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises), sont présentées en charges opérationnelles, car la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que leur résultat imposable.

Le Groupe a opté pour une présentation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en moins des frais de personnel.

La taxe sur les dividendes est constatée en charge d'impôt lorsqu'elle est exigible.

2.16 AUTRES CREANCES ET DETTES HORS EXPLOITATION

Les autres créances et dettes hors exploitation sont des créances et dettes non liées au besoin d'exploitation. Elles comprennent notamment les créances liées à des cessions d'actifs non courants et les dettes sur immobilisations.

2.17 ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs immobiliers du site de Boxtel ont été reclassés dans une rubrique spécifique des actifs courants en 2009. Ils ont en effet fait l'objet d'un mandat de vente. Les discussions pour la vente du site de Boxtel sont toujours en cours.

Ces actifs ne sont plus amortis à compter du 31 décembre 2009, date de leur affectation dans cette rubrique. Ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession.

Par ailleurs, dans un contexte de recherche de nouveaux partenaires financiers, les actifs et passifs nets de la société bioTheranostics sont reclassés depuis le 31 décembre 2012 sur les rubriques spécifiques des actifs destinés à être cédés et des passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés (cf. note 1.2 et note 4).

Les tests de dépréciation sont effectués en comparant la valeur de l'actif net à leur juste valeur nette des frais de cession (cf. note 2.8).

2.18 PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

2.18.1 Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Il correspond aux produits courants diminués des charges courantes tels que définis dans les paragraphes suivants 2.18.1.1 et 2.18.1.2. Les charges et produits d'exploitation non courants en sont exclus. Ces derniers sont définis dans le paragraphe 2.18.2.

2.18.1.1 Constatation des produits courants

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur ;
- le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Pour les produits, ces critères sont remplis à la livraison des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de service (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IAS 17 « Contrats de location » (cf. note 2.7).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

Autres produits de l'activité

Les facturations de produits annexes, constituées essentiellement du produit net des redevances rétrocedées, sont présentées sous la rubrique « Autres produits de l'activité » ; ces autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure de leur acquisition. Cette rubrique comprend également les crédits d'impôts recherche depuis l'exercice 2010 (cf. note 2.15).

A compter de l'exercice 2013, afin d'assurer une homogénéité de la présentation comptable avec les crédits d'impôts recherche, les subventions de recherche perçues, antérieurement constatées en diminution des dépenses de recherche, sont constatées en autres produits de l'activité (2,4 millions d'euros en 2013). Le montant reclassé au titre de l'exercice 2012 s'élève à 2,3 millions d'euros.

2.18.1.2 Classification des charges courantes

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production.
- Les redevances payées liées à des produits commercialisés.
- Les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port des produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux.
- La charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients.
- Les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Finance, Informatique, Achats) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services. Les primes d'assurances sont aussi incluses sous cette rubrique.

Les frais de Recherche et Développement (hors frais de conception de logiciels) incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la Recherche et Développement. A partir de l'exercice 2013, les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche ne sont plus déduites des charges enregistrées sous cette rubrique, étant constatées en autres produits de l'activité (cf. note 2.18.1.1).

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est comptabilisé en déduction des frais de personnel.

Dans le cadre des engagements long terme envers le personnel, le coût des services rendus et le coût financier net du rendement du fonds est constaté en résultat opérationnel courant.

Les écarts de change sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, chiffre d'affaires, coût des ventes et frais financiers).

2.18.2 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent notamment, lorsqu'ils sont significatifs, les produits nets de cessions d'actifs immobilisés (hors instruments), les coûts de restructuration et les dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 2.8).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

2.18.3 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers sont présentés sur deux lignes distinctes :

- Le « Coût de l'endettement financier net » inclut d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilités et équivalents de trésorerie.
- Les « Autres produits et charges financiers » comprennent notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, les charges et produits d'actualisation, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales.

2.18.4 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt (hors crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, cf. note 2.15), sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

2.19 COMPTABILISATION ET EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers apparaissent dans plusieurs rubriques du bilan : immobilisations financières, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

En application de la norme IAS 39 révisée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan. Le classement détermine les règles de comptabilisation à l'origine et d'évaluation à chaque clôture. Les catégories et les règles y afférentes sont présentées ci-après :

2.19.1 « Actifs détenus jusqu'à l'échéance »

Il s'agit exclusivement de titres à revenus fixes acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Le Groupe ne détient à ce jour aucun instrument financier qui réponde à cette définition.

2.19.2 « Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat »

Cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme.

Les actifs concernés sont :

- les titres de participation de sociétés cotées sur un marché actif (constatés au bilan en « immobilisations financières »), à l'exception de ceux qui ont été classés en « actifs disponibles à la vente » (cf. 2.19.4) ;
- les « disponibilités et équivalents de trésorerie », y compris les valeurs mobilières de placement (présentées au bilan sous cet intitulé).

Le Groupe ne détient actuellement pas de passifs financiers affectés à cette catégorie.

La comptabilisation à l'origine et l'évaluation à chaque clôture de ces éléments ainsi désignés sont réalisées à la juste valeur (hors coûts de transaction) qui correspond au cours de clôture pour les titres cotés et aux valeurs liquidatives pour les Valeurs Mobilières de Placement. Les variations de juste valeur sont constatées par le résultat.

2.19.3 « Prêts, créances et dettes »

Les actifs et passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés et évalués, selon le cas, « au coût » ou « au coût amorti ».

Les « actifs et passifs au coût » concernent principalement les dépôts versés, les créances clients et les fournisseurs. Ils sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, qui correspond dans le Groupe, à leur valeur nominale. Ces actifs et passifs sont évalués à la clôture à leur valeur comptable initiale, après constatation éventuelle de dépréciations en cas de pertes de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les « actifs et passifs au coût amorti » désignent principalement les dettes financières courantes et non courantes, les prêts, et les créances de location-financement présentées au bilan en « autres actifs non courants » ou en « clients ». Ces actifs et passifs sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui est, dans le Groupe, proche de la valeur nominale contractuelle. La valeur nette comptable à la clôture d'un exercice correspond au coût amorti (établi en tenant compte du taux d'intérêt effectif, cf. note 17.1) minoré des amortissements en capital, ajusté le cas échéant d'une provision pour dépréciation en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur pour les actifs et passifs au coût amorti autres que l'emprunt obligataire.

2.19.4 « Actifs disponibles à la vente »

Les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes sont désignés en tant « qu'actifs disponibles à la vente ». Les éléments affectés à cette catégorie concernent essentiellement les titres de sociétés non consolidées non cotées, cotées sur un marché non actif, ou cotées sur un marché actif mais que le Groupe a l'intention de conserver durablement. Ces titres sont présentés au bilan en immobilisations financières.

Les « actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, proche en pratique de leur coût d'acquisition. Les évaluations ultérieures sont comptabilisées comme suit :

- Lorsque la juste valeur à la clôture peut être déterminée de manière fiable, ses variations sont constatées directement en autres éléments du résultat global. Si ces variations conduisent à reconnaître une moins-value considérée comme durable, celle-ci passe en résultat pour la partie excédant les variations positives précédemment enregistrées en contrepartie des capitaux propres.
- Dans le cas contraire, les « actifs financiers disponibles à la vente » sont maintenus à leur coût d'acquisition sous réserve de la réalisation de tests de dépréciation. Une provision est constatée dès lors que leur valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société est inférieure à ce coût d'acquisition. Ces provisions pour dépréciation sont constatées en résultat ; elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

2.19.5 « Instruments dérivés » de taux ou de change

Il s'agit, par exemple, de swaps, d'opérations à terme, d'options, etc. Les dérivés sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments dérivés de change est déterminée en utilisant des techniques de valorisation communément admises sur les marchés et basées sur des données de marché observables (taux d'intérêts, cours de change, volatilité implicite observable). La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- Les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (couverture de transactions commerciales futures en devises) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture des investissements nets à l'étranger sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Le profit ou la perte sur l'instrument de couverture lié à la partie efficace de la couverture qui a été comptabilisé en autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat lors de la sortie totale ou partielle de l'activité à l'étranger.

Ces règles sont appliquées sous réserve que la relation de couverture soit clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture et que son efficacité soit démontrée.

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs financiers en 2013 et 2012 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à la norme IFRS 13, applicable à compter de 2013, très proche de l'amendement d'IFRS 7 appliqué précédemment, les instruments financiers sont présentés en 3 niveaux (cf. note 29.6), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (prix cotés de niveau 1 ajustés), soit indirectement à savoir des données dérivées de prix ;
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (exemple : prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés).

L'application de la norme IFRS 13 n'a pas d'impact significatif sur les justes valeurs des instruments financiers dérivés comptabilisés au 31 décembre 2013.

2.20 TRANSACTIONS REMUNEREES PAR DES PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES

Les transactions rémunérées en actions concernent :

- les plans d'attribution gratuite d'actions de bioMérieux S.A. décidés par les Assemblées générales mixtes du 10 juin 2010, 12 juin 2011, du 30 mai 2012 et du 29 mai 2013 ;
- et le plan d'attribution d'options de souscription d'actions de bioTheranostics décidé par l'Assemblée générale de cette société, du 24 septembre 2008.

La synthèse de la description des plans est présentée en note 19.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La charge est basée sur la valeur des actions ou des options à leur date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires sont désignés par l'organe de direction. A chaque arrêté, jusqu'à la fin de la période d'acquisition, la probabilité d'acquisition des droits est appréciée pour tenir compte du respect des conditions de présence et de performance. Les variations éventuelles sont enregistrées en résultat.

En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », l'économie d'impôt correspondante constatée dans les comptes sociaux est rattachée dans les comptes consolidés à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée.

2.21 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions d'autocontrôle, détenues à des fins de régularisation du cours de bourse).

En l'absence d'instrument dilutif émis par bioMérieux SA, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

2.22 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Le tableau de flux de trésorerie est présenté pour l'essentiel selon la recommandation du Conseil National de la Comptabilité 2009.R.03 du 2 juillet 2009.

Il distingue :

- les flux liés à l'activité,
- les flux liés aux activités d'investissement,
- les flux liés aux opérations de financement.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant de la trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre de consolidation, et tiennent compte des dettes sur immobilisations / créances sur cessions d'immobilisations.

La trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices.

Le tableau de flux de trésorerie fait apparaître l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements. L'EBITDA n'étant pas un agrégat défini par les normes IFRS, et son mode de calcul pouvant différer selon les sociétés, il est précisé que l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements d'exploitation correspond à la somme du résultat opérationnel courant et des dotations nettes aux amortissements d'exploitation.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Méthode additive développée :		
- Résultat net	164,7	134,2
- Produits et charges non récurrents	4,9	25,4
- Coût de l'endettement financier net	3,9	6,4
- Autres produits et charges financiers	10,0	4,9
- Charge d'impôt exigible	78,4	89,4
- Participations dans les entreprises associées	0,4	0,0
- Dotations aux amortissements d'exploitation	90,9	94,4
EBITDA	353,3	354,8
Méthode additive simplifiée :		
- Résultat Opérationnel Courant	262,4	260,4
- Amortissements d'exploitation	90,9	94,4
EBITDA	353,3	354,8

2.23 INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 « Segments opérationnels », un seul secteur opérationnel a été retenu : le segment du diagnostic *in vitro* sans segmentation géographique.

Conformément à la norme IFRS 8, une information sur le chiffre d'affaires et les actifs non courants par zone géographique est communiquée en note 27 en suivant les mêmes principes comptables que ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

3. RETRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES PUBLIEES EN 2012 ET 2011

La norme IAS 19 révisée relative aux avantages au personnel a été appliquée à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2013. Cette révision de la norme interdit notamment la méthode dite du « corridor » et impose la comptabilisation immédiate des écarts actuariels en autres éléments du résultat global. Ainsi, les écarts actuariels différés sont venus augmenter les provisions pour engagements retraites et assimilés et diminuer les capitaux propres du Groupe après prise en compte des impôts différés inhérents à ces provisions. Le calcul du rendement attendu des actifs est désormais effectué sur la base du taux d'actualisation retenu pour le calcul des engagements.

Conformément à la norme IAS 8, les informations comparatives ont été retraitées, comme si la norme IAS 19 révisée avait été appliquée depuis le 1er janvier 2012. Cette application rétrospective a conduit à retraiter les états financiers des périodes comparatives.

Le tableau ci-dessous présente les impacts de l'application d'IAS 19 révisée sur les principaux agrégats financiers :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012			31/12/2011		
	Publié	Ajustement IAS 19R	Retraité	Publié	Ajustement IAS 19R	Retraité
Capitaux propres de l'ensemble consolidé au 1 ^{er} janvier	1 103,4	-27,1	1 076,3	976,1		976,1
Autres éléments du résultat global	3,7	-12,9	-9,2	4,9	-27,1	-22,2
Résultat de la période de l'ensemble consolidé (a)	134,2		134,2	160,5		160,5
Résultat global	137,9	-12,9	125,0	165,4	-27,1	138,3
Capitaux propres de l'ensemble consolidé à la clôture	1 200,2	-40,0	1 160,2	1 103,4	-27,1	1 076,3
Total bilan à la clôture	1 833,2	21,2	1 854,4	1 762,2	14,5	1 776,6
Provisions courantes et non courantes	53,2	60,7	114,0	47,2	41,6	88,8
Autres dettes d'exploitation	217,5	0,4	217,9	198,9		198,9
Impôt différé actif	21,0	21,2	42,2	28,2	14,5	42,7

(a) L'impact IAS 19 révisée sur le résultat au 31 décembre 2012 n'est pas présenté en compte de résultat en raison de son impact non significatif (0,6 million d'euros).

L'application d'IAS 19 révisée n'a pas eu d'impact sur le tableau des flux de trésorerie ni sur le calcul du bénéfice net par action.

4. ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Actifs destinés à êtres cédés	50,3	45,7	12
dont Site Boxtel	9,2	10,2	12
dont bioTheranostics	41,1	35,5	0
Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés (a)	12,7	13	-

(a) bioTheranostics

Au 31 décembre 2013, le Groupe est engagé dans le processus de cession de tout ou partie du site Boxtel et de sa participation dans la société bioTheranostics. Les actifs et passifs relatifs sont classés au bilan comme actifs et passifs détenus en vue de leur cession.

Site de Boxtel

En 2012, une offre d'achat avait été signée au prix de 10,2 millions d'euros net vendeur, ce qui avait conduit à constater une perte de valeur de 1,8 million d'euros. Les dépréciations à fin 2012 s'élèvent ainsi à 21,1 millions d'euros.

En 2013, cette offre n'a pas abouti. Sur la base d'une évaluation immobilière réalisée en septembre 2013 établissant la valeur commerciale du site à 9,2 millions d'euros après déduction des honoraires de vente pour 0,3 millions d'euros, une perte de valeur complémentaire pour un million d'euro a été constatée au cours de l'exercice en autres produits et charges opérationnels non courants. Les dépréciations à fin 2013 s'élèvent ainsi à 22,1 millions d'euros. De nouvelles négociations sont en cours et justifient le maintien de l'actif en actif détenu en vue de sa cession.

bioTheranostics

Dans le contexte de la nouvelle orientation stratégique (cf. note 1.2.1), les actifs nets de bioTheranostics ont été reclassés en actifs destinés à être cédés en 2012 pour une valeur de 35,5 millions d'euros. Conformément à IFRS 5, une dépréciation de 21 millions d'euros a été constatée au 31 décembre 2012, pour tenir compte de la valeur estimée dans le cadre du projet de rapprochement impliquant une perte de contrôle, net des frais de cession. Au 31 décembre 2012, les dépréciations s'élèvent à 22 millions d'euros et les passifs relatifs à bioTheranostics à 13 millions d'euros.

En 2013, le développement de la société et la recherche de partenaires pour encore accélérer ce développement se sont poursuivis. A ce titre, et compte tenu de la transaction envisagée, les actifs incorporels et corporels de la filiale ont été conservés à la juste valeur de décembre 2012 et sont maintenus en actifs et passifs détenus en vue de leur cession. Au 31 décembre 2013, les actifs bioTheranostics s'élèvent à 41,1 millions d'euros, dont 21,1 millions d'euros de dépréciations et les passifs à 12,7 millions d'euros.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 décembre 2011	181,4	83,2	24,4	289,0
Ecarts de conversion	-1,5	-0,7	-0,1	-2,3
Acquisitions/Augmentations	9,0	11,1	9,4	29,5
Variation de périmètre	0,0	0,0	0,1	0,1
Cessions/Diminutions	-0,4	-2,3	-0,4	-3,1
Reclassements	-35,8 (a)	7,6	-10,0	-38,2
31 décembre 2012	152,7	98,9	23,4	275,0
Ecarts de conversion	-4,1	-2,6	-0,8	-7,5
Acquisitions/Augmentations	3,7	3,8	12,7	20,2
Cessions/Diminutions	-7,2 (b)	-0,6	-2,1	-9,9
Reclassements	-1,3	7,2	-5,9	0,0
31 décembre 2013	143,8	106,7	27,3	277,8

Amortissements et pertes de valeur <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 décembre 2011	54,6	46,6	3,4	104,6
Ecarts de conversion	-0,7	-0,3	0,0	-1,0
Dotations	9,2	8,7	0,7	18,6
Reprises / Cessions	-0,4	-2,3	-0,4	-3,1
Reclassements	-0,6	0,1	-0,6	-1,1
31 décembre 2012	62,1	52,8	3,1	118,0
Ecarts de conversion	-2,2	-1,0	-0,2	-3,4
Dotations	13,9 (c)	9,7	0,5	24,1
Reprises / Cessions	-7,3 (b)	-0,6	-2,0	-9,9
Reclassements	-0,6	0,0	-0,1	-0,7
31 décembre 2013	65,9	60,9	1,3	128,1

Valeurs nettes <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 décembre 2011	126,8	36,6	21,0	184,4
31 décembre 2012	90,6	46,1	20,3	157,0
31 décembre 2013	77,9	45,8	26,0	149,7

(a) Dont reclassement bioTheranostics -35,5 millions d'euros en « actifs destinés à être cédés » (cf. note 4)

(b) Principalement sortie de la technologie Biocartis

(c) Dont dépréciation technologie Biocartis 6 millions d'euros

6. ECARTS D'ACQUISITION

<i>En millions d'euros</i>		UGT	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
AES	Applications industrielles		126,1	126,1	125,8
AB bioMérieux (Suède)	Bactériologie		69,7	71,9	69,3
Organon Teknika	Bactériologie		50,2	51,3	51,1
Argène	biologie moléculaire		19,3	19,3	19,3
PML (Etats-Unis)	Applications industrielles		11,8	12,4	12,6
Bacterial Barcodes (Etats-Unis)	Bactériologie		7,1	7,4	7,9
BTF (Australie)	Applications industrielles		5,7	7,0	7,0
Biotrol	Biochimie		4,8	4,8	4,8
bioMérieux Inc (Vitek)	Bactériologie		2,5	2,6	2,7
MDI (Etats-Unis)	Bactériologie		1,9	2,0	1,9
Meikang	Tests Rapides		1,8	1,8	1,6
bioMérieux Espagne	Bactériologie		1,8	1,8	1,8
bioMérieux Pologne	bioMérieux Pologne		1,7	1,8	1,8
bioMérieux Grèce	bioMérieux Grèce		1,7	1,7	1,7
Micro Diagnostics (Australie)	Bactériologie		1,6	2,0	2,0
bioMérieux Afrique du Sud	bioMérieux Afrique du Sud		1,4	1,8	2,0
bioMérieux Biological products	Bactériologie		1,3	1,4	1,4
RAS Lifesciences	Biologie moléculaire		0,4	0,5	
bioMérieux Brésil	bioMérieux Brésil		0,4	0,4	0,5
bioTheranostics (Etats-Unis)	bioTheranostics				17,0
Dima	Tests Rapides				3,5
Valeur brute			311,1	317,7	335,3
Perte de valeur Biotrol	Biochimie		-3,9	-2,8	-1,0
Perte de valeur Meikang	Tests Rapides		-1,8	-1,8	
Perte de valeur Brésil	bioMérieux Brésil		-0,4		
Valeur nette			305,0	313,1	334,3

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette
31 décembre 2011	334,3
Ecarts de conversion	1,7
Variations de périmètre (a)	-2,7
Pertes de valeur	-3,6
Reclassements (b)	-16,6
31 décembre 2012	313,1
Ecarts de conversion	-6,6
Pertes de valeur	-1,5
31 décembre 2013	305,0

(a) Dont cession de Dima (-3,5 millions d'euros) et acquisition de RAS Lifesciences (0,5 million d'euros)

(b) Ecart d'acquisition lié à bioTheranostics reclassé en « actifs destinés à être cédés » (cf. note 4)

La réalisation des tests de dépréciation effectuée conformément aux règles définies dans la note 2.8 a conduit à comptabiliser en 2013 les pertes de valeur suivantes :

- l'intégralité de l'écart d'acquisition de bioMérieux Brésil (testé individuellement au niveau de la société bioMérieux Brésil), soit 0,4 million d'euros. L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de dépréciations sur des autres actifs de l'UGT au-delà de l'écart d'acquisition,
- 1,1 million d'euros sur Biotrol, soit une dépréciation cumulée de 3,9 millions d'euros. La valeur nette résiduelle est de 0,9 million d'euros au 31 décembre 2013.

En 2012, la réalisation des tests de dépréciation avait conduit à comptabiliser les pertes de valeurs suivantes (hors écart d'acquisition bioTheranostics) :

- l'intégralité de l'écart d'acquisition Meikang (associé à l'UGT tests rapides), soit 1,8 million d'euros. L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de dépréciations sur des autres actifs de l'UGT au-delà de l'écart d'acquisition,
- 1,8 million d'euros sur Biotrol, soit une dépréciation cumulée de 2,8 millions d'euros à fin 2012.

En dehors de celles relatives à bioTheranostics, les pertes de valeur ont été constatées en résultat opérationnel courant.

Les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur réalisés sur les principales unités génératrices de trésorerie sont les suivants :

UGT	2013			2012		
	Valeur nette (a)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Valeur nette (a)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Applications industrielles	143,7	9,0%	2,0%	145,4	9,3%	2,0%
Bactériologie	136,0	9,0%	2,0%	140,3	9,3%	2,0%
Biochimie	0,9	9,0%	-	2,0	9,3%	-
Biologie moléculaire	19,7	12,0%	2,5%	19,7	13,0%	3,5%

(a) Valeur nette des écarts d'acquisition affectés à l'UGT

Le taux d'actualisation de l'UGT Biologie moléculaire a été revu à la baisse en 2013, passant de 13% à 12%, en raison de la baisse du risque spécifique à l'activité testée. Cette baisse s'inscrit dans le cadre de la fin du projet de collaboration entre bioMérieux et Biocartis pour le développement et la commercialisation du système intégré de biologie moléculaire Apollo, faisant suite à l'accord conclu en septembre 2013 pour l'acquisition de la société privée américaine BioFire spécialisée en biologie moléculaire (acquisition finalisée en janvier 2014).

Conformément à la norme IAS 1 sur la présentation des états financiers, nos annexes ont été adaptées pour ne présenter que les analyses relatives aux tests de perte de valeur matériels pour le groupe. Ainsi, les paramètres utilisés pour les tests de dépréciation des goodwill de bioMérieux Pologne, bioMérieux Grèce, bioMérieux Afrique du Sud et bioMérieux Brésil et l'analyse de leur sensibilité ne sont pas présentés en annexes.

Une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation (évolution défavorable de 50 points de base), les taux de croissance à l'infini (évolution défavorable de 50 points de base) et les taux de marge opérationnelle (baisse de 400 points de base du taux du résultat opérationnel courant de la valeur terminale) a été menée. Cette analyse ne conduirait pas à constater de perte de valeur complémentaire pour les unités génératrices de trésorerie Applications industrielles et Bactériologie.

En revanche, pour les Unités Génératrices de Trésorerie plus sensibles, une analyse des facteurs qui conduiraient à la constatation d'une perte de valeur a été menée. Le plan d'affaires est établi selon les hypothèses estimées les plus probables. Ainsi sur l'UGT Biologie moléculaire, il n'existe pas de scénario raisonnablement probable susceptible de conduire à une dépréciation significative. Les hypothèses de calcul ramenant la marge de ce test à zéro sont les suivantes :

- l'utilisation d'un taux d'actualisation à 12,9% ;
- ou le taux de croissance à l'infini de -1,3% ;
- ou la diminution de 596 points de base du taux de résultat opérationnel d'activité de la dernière année du plan d'affaires, utilisée dans le calcul de la valeur terminale ;
- ou la diminution de 158 points de base du taux de résultat opérationnel d'activité à partir des projections 2014.

Sur l'UGT Biochimie, la variation des hypothèses de calcul montre que pour couvrir les actifs et pour chaque facteur pris isolément :

- Une augmentation d'un point du taux d'actualisation ne conduirait pas une dépréciation complémentaire matérielle (0,1 million d'euros) ;
- Une baisse de 100 points de base appliquée chaque année aux hypothèses de taux de croissance du chiffre d'affaires et de 500 points de base du taux de résultat opérationnel à partir des projections 2014 conduirait à comptabiliser une perte de valeur complémentaire de 0,4 million d'euros.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

7.1 ANALYSE DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres im- mo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Total
31 décembre 2011	22,8	279,6	245,1	335,3	87,7	40,8	1 011,3
Ecarts de conversion	-0,2	-2,3	-1,8	-1,9	-1,0	-0,6	-7,8
Variations de périmètre			0,2 (a)				0,2
Acquisitions - Augmentations	0,4	8,2	11,3	33,4	5,7	43,2	102,2
Cessions / Diminutions		-1,7	-5,8	-33,7	-3,0		-44,2
Reclassements (b)	2,2	18,2	8,9	-0,1	5,7	-34,8	0,1
31 décembre 2012	25,2	302,0	257,9	333,0	95,1	48,6	1 061,8
Ecarts de conversion	-0,4	-5,0	-4,0	-15,9	-3,8	-1,6	-30,7
Acquisitions - Augmentations	7,3	13,2	12,9	30,3	5,2	37,7	106,6
Cessions - Diminutions		-0,5	-7,9	-37,2	-3,5	-0,2	-49,3
Reclassements	1,6	8,7	14,5	0,7	4,4	-30,7	-0,8
31 décembre 2013	33,7	318,4	273,4	310,9	97,4	53,8	1 087,6
Amortissements et pertes de valeur <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres im- mo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Total
31 décembre 2011	0,8	140,8	163,3	270,2	67,6	1,6	644,3
Ecarts de conversion		-0,9	-1,0	-2,1	-0,8		-4,8
Variations de périmètre			0,1		0,1		0,2
Dotations (c)	0,1	14,4	22,8	29,6	7,5		74,4
Cessions - Diminutions		-1,6	-5,8	-26,5	-2,7	-1,6	-38,2
Reclassements	0,2	0,1	-2,3	-0,2	1,1		-1,1
31 décembre 2012	1,1	152,8	177,1	271,0	72,8		674,8
Ecarts de conversion		-2,3	-2,5	-12,4	-2,8		-20,0
Dotations (c)	0,1	15,2	21,1	27,2	7,6		71,2
Cessions - Diminutions		-0,5	-7,6	-32,3	-3,2		-43,6
Reclassements		0,2	-0,3	0,5	-0,1		0,3
31 décembre 2013	1,2	165,4	187,8	254,0	74,3		682,7
Valeurs nettes <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres im- mo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Total
31 décembre 2011	22,0	138,8	81,8	65,1	20,1	39,2	367,0
31 décembre 2012	24,1	149,2	80,8	62,0	22,3	48,6	386,7
31 décembre 2013	32,5	152,9	85,6	56,9	23,1	53,8	404,8

(a) Acquisition de la société RAS

(b) Dont reclassement de bioTheranostics en actifs destinés à être cédés (-1,7 million d'euros)

(c) Le total des pertes de valeurs cumulées s'élève à 2 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2013

Les constructions se décomposent en 90,7 millions d'euros pour bioMérieux SA, 30,1 millions d'euros pour bioMérieux Inc, 9,9 millions d'euros et pour bioMérieux Shanghai Biotech, 7,4 millions d'euros.

Les instruments sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers.

Le détail des immobilisations corporelles acquises en location-financement est donné dans la note 7.2.

7.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES EN LOCATION-FINANCEMENT

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de location-financement présentant les caractéristiques d'une acquisition, le bien est immobilisé selon les principes définis dans la note 2.7 « Immobilisations corporelles ».

La dotation aux amortissements de ces actifs s'est élevée à 0,3 million d'euros en 2013 contre 0,7 million d'euros en 2012.

La dette financière correspondante, comprise dans les dettes financières au passif du bilan, s'élève à 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 (cf. note 17.5).

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels & Outillages	Autres	Total
Valeurs brutes	0,4	10,1	1,2	2,3	14,0
Amortissements	0,0	-2,7	-0,9	-2,1	-5,7
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	0,4	7,4	0,3	0,2	8,3
Valeurs brutes	0,4	10,1	0,9	2,3	13,7
Amortissements	0,0	-2,9	-0,8	-2,3	-6,0
Valeurs nettes au 31 décembre 2012	0,4	7,2	0,1	0,0	7,7
Valeurs brutes	0,4	10,1	0,8	2,4	13,7
Amortissements	0,0	-3,2	-0,7	-2,2	-6,1
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	0,4	6,9	0,1	0,2	7,6

7.3 CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

Certaines ventes d'instruments sont réalisées par des contrats de location-financement (cf. note 2.7). La durée habituelle des contrats est de 5 ans et les taux d'intérêt appliqués sont voisins de 10%.

Les créances de location-financement totalisent 37,8 millions d'euros au 31 décembre 2013.

<i>En millions d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un an et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Valeur brute des créances de location financement	15,5	26,1	0,1	41,6
Intérêts à recevoir	-2,0	-1,9	-	-3,8
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	13,6	24,2	0,1	37,9
Provision pour dépréciation	-0,1	-	-	-0,1
Valeur nette actualisée des paiements minimaux à recevoir	13,5	24,2	0,1	37,8

La part à moins d'un an est présentée en créances clients (cf. note 10), celle à plus d'un an en autres actifs non courants.

Le montant des créances échues non provisionnées n'est pas significatif.

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Prêts et créances	6,9 (a)	6,8	8,4
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"	24,9	27,7	18,3
Titres comptabilisés selon "l'option à la juste valeur par le résultat"	0,1	0,2	0,2
Total	31,9	34,7	26,9

(a) Dont placement destiné à couvrir les engagements de retraite en Allemagne : 3 millions d'euros

<i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions et variations de la juste valeur	Valeur nette
31 décembre 2011	43,4	16,5	26,9
Ecart de conversion	-0,2	-0,1	-0,1
Acquisitions - Augmentations	13,5 (a)	5,7 (b)	7,8
Cessions - Diminutions	-6,3 (c)	-6,5 (d)	0,2
Reclassements	-0,1		-0,1
31 décembre 2012	50,3	15,6	34,7
Ecart de conversion	-0,6	-0,1	-0,5
Acquisitions - Augmentations	1,6	2,7 (e)	-1,1
Cessions - Diminutions	-0,2	-0,2	0,0
Reclassements	-1,2 (f)		-1,2
31 décembre 2013	49,9	18,0	31,9

(a) Dont acquisition de titres de participation Quanterix (11,8 millions d'euros) par bioMérieux SA

(b) Dont dépréciation des titres Knome (5 millions d'euros)

(c) Dont conversion des obligations d'Etat grec dans le cadre du PSI (-3,3 millions d'euros), et cession des nouvelles obligations (-2,8 millions d'euros)

(d) Dont reprise de provision sur les obligations d'Etat grec (-4,6 millions d'euros), et sur les titres Relia (-1,7 million d'euros)

(e) Dont dépréciation des titres Knome (2,3 millions d'euros)

(f) Dont variation de la juste valeur des titres Labtech en résultat global (-0,8 million d'euros)

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette	Données sociales			
		% de détention	Capitaux propres hors résultat	Résultat	
Quanterix	11,8	14,0%	-21,9 (a)	-11,6 (a)	
Biocartis	9,0	3,9%	81,4 (a)	-58,6 (a)	
Virgin Instruments	1,8	17,2%	1,4 (c)	0,0 (c)	
ReLia	1,7	7,0%	-3,7 (a)	-0,9 (a)	
Labtech	0,5	9,8%	8,7 (b)	0,4 (b)	
ATI	0,1	3,3%	- (d)	- (d)	
Dynavax Technologies	0,1	0,04%	140,0 (a)	-54,4 (a)	
Total	25,0				

(a) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 décembre 2012

(b) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 30 juin 2013

(c) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 décembre 2013

(d) 1^{er} exercice fiscal en 2013

A l'exception des titres Dynavax Technologies classés dans la catégorie des titres comptabilisés selon la juste valeur par le résultat, l'ensemble des autres titres de participation relèvent de la catégorie des titres disponibles à la vente (cf. note 2.19).

9. STOCKS ET EN-COURS

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Matières premières	85,5	84,7	79,0
En-cours de production	41,2	37,8	37,6
Produits finis et marchandises	156,3	142,0	122,0
Valeurs brutes	283,1	264,5	238,6
Matières premières	-5,5	-4,7	-5,6
En-cours de production	-3,4	-2,5	-2,8
Produits finis et marchandises	-12,4	-11,3	-13,1
Provisions	-21,4	-18,5	-21,5
Matières premières	80,0	80,1	73,5
En-cours de production	37,8	35,2	34,8
Produits finis et marchandises	143,9	130,6	108,9
Valeurs nettes	261,7	245,9	217,1

Les stocks liés à l'instrumentation représentent 29% de la valeur brute.

Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2013.

10. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Créances clients	439,6	458,2	470,3
Provisions pour dépréciation	-19,0	-24,8	-23,2
Valeur nette	420,5	433,4	447,1

31,2% des créances clients du Groupe concernent des factures dues par des administrations publiques et dont la date de règlement peut excéder l'échéance théorique.

Les dépréciations sont constatées au cas par cas en fonction de différents critères : litiges, retards de règlements, etc.

Les dates d'échéances sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois. Elles comprennent la part court terme des créances de location-financement (cf. note 7.3). Les créances nettes échues relatives à des sociétés privées représentent 18,9% de l'encours clients en 2013 contre 18,1% en 2012.

Au 31 décembre 2013, les encours de créances publiques s'élèvent en Italie à 38 millions d'euros, en Espagne à 23,8 millions d'euros, au Portugal à 9,5 millions d'euros et en Grèce à 4,3 millions d'euros et sont dépréciés respectivement de 1,5 million d'euros, 0,1 million d'euros, 2,6 millions d'euros et 2,4 millions d'euros. La reprise en 2013 d'un niveau soutenu d'encaissement de la part des administrations publiques du Sud de l'Europe a permis de réduire significativement les encours correspondants.

Au 31 décembre 2012, les encours de créances publiques en Italie (49,4 millions d'euros), en Espagne (16,9 millions d'euros), en Grèce (13,4 millions d'euros) et au Portugal (9 millions d'euros) étaient dépréciés respectivement de 1,7 million d'euros, 1,3 million d'euros, 7,9 millions d'euros et 2,4 millions d'euros.

11. AUTRES CREANCES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes	2,8	4,9	3,3
Charges constatées d'avance	7,3	8,2	6,0
Autres créances d'exploitation	57,5	58,2	41,2
Provisions pour dépréciation	-0,1	-0,1	-0,1
Valeur nette créances d'exploitation	67,5	71,2	50,4
Créance d'impôt exigible	7,7	20,7	19,6
Valeur nette créances hors exploitation	10,9	8,4	1,0

Les autres créances d'exploitation comprennent principalement les crédits d'impôt recherche à recevoir (36,3 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 29,7 millions fin 2012 et 13,5 millions fin 2011) et les créances fiscales. La créance relative au CICE représente 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les créances hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés.

Le poste créances d'exploitation est essentiellement à moins d'un an.

12. DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible et les placements à court terme ci-dessous, répondant à la définition donnée à la note 2.11 :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Disponibilités	138,1	49,5	42,3
Pool de trésorerie (a)	27,0	15,0	-
Placements de trésorerie	262,9	1,1	0,4
Total	428,0	65,6	42,7

(a) auprès de l'Institut Mérieux

Fin 2013, la trésorerie issue de l'emprunt obligataire émis en vue de l'acquisition de la société américaine BioFire a été placée en comptes à terme ou de divers produits de placement monétaires à hauteur de 200 millions d'euros.

Les autres équivalents de trésorerie ont été investis sous forme de SICAV pour un montant de 2,9 millions d'euros en 2013, contre 1,1 million d'euro en 2012.

Les placements sont effectués auprès d'établissements de crédit de 1^{er} rang. L'analyse effectuée conformément à IFRS 13 n'a pas conduit à constater d'ajustements au titre du risque de non recouvrement de ces actifs financiers (cf. note 29.2).

Les placements de trésorerie sous forme de SICAV sont les suivants :

	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Libellé	SICAV CA AM 3 mois	SICAV CA AM 3 mois	SICAV CA AM 3 mois
Montant	2,9 millions d'euros	1,1 million d'euros	0,4 million d'euros
Classification	Monétaire Court terme	Monétaire Court terme	Monétaire Court terme
Code Isin	FR0000296881	FR0000296881	FR0000296881

Une analyse de la composition du portefeuille de chaque SICAV « Monétaire euro » et de leur performance historique est réalisée régulièrement, afin de s'assurer que leur classement en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

13. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2013, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, dont 25 519 246 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2013.

Il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2013, la société mère détient 9 900 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe (cf. note 2.12). Au cours de l'exercice, 65 443 actions propres ont été achetées et 64 143 ont été cédées.

A fin décembre 2013, elle détient également 713 actions d'autocontrôle destinées aux attributions gratuites d'actions autorisées par l'Assemblée générale. Au cours de l'exercice, la société a définitivement attribué 6 001 actions gratuites aux salariés (cf. note 19).

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

14. RESERVES DE CONVERSION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Dollar (a)	-20,8	-9,4	-3,6
Amérique latine	-1,5	1,8	2,3
Europe - Moyen Orient - Afrique	-7,5	1,1	-2,9
Autres pays	2,0	9,4	9,8
Total	-27,8	2,8	5,6

(a) Dollar américain et de Hong Kong

En 2013, la variation des réserves de conversion est issue de la conversion des comptes de résultat au taux moyen pour -7,3 millions d'euros (contre -5,8 millions d'euros en 2012) et de la conversion des situations nettes d'ouverture et des distributions de dividendes aux cours de clôture pour -23,4 millions d'euros (contre 3 millions d'euros en 2012).

15. PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

15.1 EVOLUTION DES PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	Indemnités de retraite et autres avantages	Garanties données	Restructurations	Autres provisions pour risques et charges	Total
31 décembre 2011 publié	31,4	3,9	2,4	9,5	47,2
IAS19R	41,6				41,6
1^{er} janvier 2012 retraité	73,0	3,9	2,4	9,5	88,8
Dotations	17,7	4,4	0,6	5,8	28,5
Reprises avec objet	-9,1	-4,1	-1,8	-5,3	-20,2
Reprises sans objet	-0,3	-0,7	-0,3	-0,8	-2,1
Variations de périmètre	0,4	-	-	-0,1	0,3
IAS 19R	19,2	-	-		19,2
Ecart de conversion	-0,2	-	-	-0,3	-0,5
31 décembre 2012 retraité	100,7	3,4	1,0 (a)	8,9 (b)	114,0
Dotations	2,8	3,4	-	3,6	9,8
Reprises avec objet	-9,4	-2,9	-0,3	-0,9	-13,5
Reprises sans objet	-0,4	-0,7	-0,5	-1,8	-3,4
IAS 19R	-20,2	-	-		-20,2
Ecart de conversion	-2,3	-0,2	-	-0,5	-3,0
Autres variations	-	-	-	-0,3	-0,3
31 décembre 2013	71,3	3,0	0,2 (a)	9,0 (b)	83,5

(a) cf. note 15.3.2

(b) dont provisions pour litiges (cf. note 15.3.1)

Les provisions au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 sont présentées après application d'IAS 19 révisée. Le rapprochement avec les comptes publiés est présenté en note 3.

Les provisions pour garanties sont constituées sur la base d'une estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

Les provisions courantes représentent 10,2 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 11 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 14 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les dotations nettes de l'exercice 2013 affectent principalement le résultat opérationnel courant pour -6,1 millions d'euros et les autres produits et charges opérationnels non courants pour -0,8 million d'euros.

Les reprises avec objet concernent principalement les contributions au fonds des sociétés américaines.

15.2 ENGAGEMENT DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

15.2.1 Hypothèses retenues

Les engagements de retraite et assimilés, provisionnés conformément à la note 2.13, concernent essentiellement les Etats-Unis, et la France. Ces engagements sont déterminés par des actuaires en utilisant un certain nombre d'hypothèses.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	US		France	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Taux de croissance des salaires	3,50%	3,50%	3,00%	3,00%
Taux d'actualisation	4,75%	3,90%	3,00%	3,00%
Mobilité du personnel (a)	-	-	0 % à 10 %	0 % à 10 %
Duration moyenne	18,6	18,4	14,6	14,6

(a) Selon l'âge et statut (cadre, non cadre)

15.2.2 Décomposition des provisions pour avantages au personnel

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	01/01/2012
Avantages postérieurs à l'emploi (a)	61,0	91,0	65,9
Primes médailles du travail	10,2	9,7	7,1
Total	71,3	100,7	73,0

(a) Selon IAS 19 révisée

15.2.3 Evolution des provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi

<i>En millions d'euros</i>	Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Provision retraite - prestations définies	Autres provisions retraite et autres	Couverture frais médicaux des salariés retraités	Total provisions des avantages postérieurs à l'emploi
31 décembre 2012 (b)	185,4	-100,4	85,0	4,2	1,8	91,0
Coût des services rendus	10,0		10,0	0,2	0,0	10,3
Coût financier	6,6	-3,5	3,1	0,1	0,1	3,3
Départs à la retraite	-5,5	1,8	-3,6	-0,4	-0,1	-4,1
Changement régime	-12,5		-12,5			-12,5
Cotisation		-7,6	-7,6			-7,6
Impact résultat opérationnel	-1,4	-9,3	-10,6	0,0	0,0	-10,6
Autres éléments du résultat global (écarts actuariels)	-18,3	-1,7	-20,0		-0,2	-20,2
Effets de change et autres	-6,3	7,2	0,9	-0,1		0,9
31 décembre 2013	159,5	-104,2	55,3	4,1	1,6	61,0

(a) Fonds et versements programmés

(b) Selon IAS 19 révisée

La variation des écarts actuariels provient principalement du plan de retraite américain.

<i>En millions d'euros</i>	Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Provision retraite - prestations définies	Autres provisions retraite et autres	Couverture frais médicaux des salariés retraités	Total provisions avantages postérieurs à l'emploi
1^{er} janvier 2012 (b)	149,9	-89,8	60,1	3,6	2,2	65,9
Coût des services rendus	10,2		10,2	0,2	0,0	10,4
Coût financier	6,9	-4,1	2,9	0,2	0,1	3,1
Départs à la retraite	-2,5	1,7	-0,8	-0,4	-0,1	-1,2
Changement régime	0,0		0,0			0,0
Cotisation		-7,1	-7,1			-7,1
Impact résultat opérationnel	14,6	-9,5	5,2	0,0	0,0	5,2
Autres éléments du résultat global (écarts actuariels)	22,4	-2,7	19,7		-0,4	19,2
Effets de change et autres	-1,5	1,6	0,1	0,6		0,7
31 décembre 2012 (b)	185,4	-100,4	85,0	4,2	1,8	91,0

(a) Fonds et versements programmés

(b) Selon IAS 19 révisée

La variation des écarts actuariels provient principalement du plan de retraite américain.

15.2.4 Charge nette de l'exercice des avantages postérieurs à l'emploi

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012 (a)
Coûts des services	10,3	10,4
Rendement des fonds	-3,5	-4,1
Coûts financiers sur engagement	6,8	7,2
Fermeture et modifications de régime	-12,5	0,0
Total	1,2	13,5

(a) selon IAS 19 révisée

La variation d'une année sur l'autre de cette charge résulte principalement de la clôture d'un plan de retraite aux Etats Unis, ayant généré un profit en 2013 de 12,5 millions d'euros inscrit en résultat opérationnel (cf. note 1.1.5).

15.2.5 Engagement net par pays

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013			
	USA	France	Autres pays	Total
Valeur actualisée des engagements	121,7	25,0	12,8	159,5
Juste valeur des fonds (a)	-86,2	-14,7	-3,3	-104,2
Provision de retraite (prestations définies)	35,5	10,3	9,4	55,3
Couverture des frais médicaux des salariés retraités	1,5	0,1		1,6
Autres engagements retraite et avantages long terme			4,1	4,1
Total des avantages postérieurs à l'emploi	37,0	10,4	13,6	61,0
Médailles du travail		10,2		10,2
Total provision pour retraite et autres avantages long terme	37,0	20,7	13,6	71,3

(a) Fonds ou versement programmé

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012 (b)			
	USA	France	Autres pays	Total
Valeur actualisée des engagements	149,9	23,4	12,1	185,4
Juste valeur des fonds (a)	-83,9	-13,4	-3,1	-100,4
Provision de retraite (prestations définies)	66,0	10,0	9,0	85,0
Couverture des frais médicaux des salariés retraités	1,8	0,1		1,8
Autres engagements retraite et avantages long terme			4,2	4,2
Total des avantages postérieurs à l'emploi	67,7	10,1	13,2	91,0
Médailles du travail		9,7		9,7
Total provision pour retraite et autres avantages long terme	67,7	19,7	13,2	100,7

(a) Fonds ou versement programmé

(b) Selon IAS19 révisée

15.2.6 Informations sur les actifs financiers

15.2.6.1 Allocation des fonds

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013		31/12/2012	
	France	US	France	US
Actions	1,0	31,0	0,9	33,8
Obligations	11,7	47,6	10,7	34,6
Autres	1,3	1,1	1,2	8,5
Total	14,0 (a)	79,7 (b)	12,8 (a)	76,9 (b)

(a) Hors AES

(b) Hors versement programmé

Les actifs en France et aux Etats-Unis sont placés auprès de compagnies d'assurance.

15.2.6.2 Rendement réel des fonds

<i>En %</i>	31/12/2013	31/12/2012
France	2,2%	4,3%
USA	5,9%	8,4%

La détermination du rendement réel des fonds n'a pas connue de changement de méthode sur 2013.

15.2.7 Autres informations

L'échéancier des paiements futurs des prestations de retraite au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

<i>En %</i>	Paiements futurs de prestations (en % de l'engagement net)
Inférieur à 1 an	5%
De 1 à 5 ans	30%
Plus de 5 ans	65%

Une partie de ces paiements seront financés par les fonds. Les cotisations versées sont décidées annuellement.

La variation des écarts actuariels sur 2013 est principalement liée à la hausse du taux d'actualisation retenu pour les engagements américains. En 2012, la variation des écarts actuariels avaient été impactée par la baisse historique des taux d'actualisation (pour information les taux d'actualisation retenus sur les 10 dernières années avant 2012 avaient été généralement compris dans une fourchette de 4 à 4,5%).

Une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 8,3% sur les engagements (soit 13,2 millions d'euros).

15.3 AUTRES PROVISIONS

15.3.1 Provisions pour litiges

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont le plus important est résumé ci-après. Sur la base des informations dont elle dispose, elle estime que ces litiges n'auront pas une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels la Société est impliquée, s'élève à 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les litiges incluent principalement un contentieux avec un distributeur suite à la résiliation de son contrat de distribution. Ce litige n'a pas évolué en 2013. Le montant des décaissements probables à verser au titre des indemnités réclamées par le distributeur a été provisionné. La provision au 31 décembre 2013 s'élève à 3,8 millions d'euros, contre 4 millions d'euros au 31 décembre 2012.

15.3.2 Provisions pour restructuration

La provision pour frais de restructuration du site de Portland, Etats-Unis (PML), définitivement fermé en juin 2012, initialement dotée pour un montant de 1,8 million d'euros, a été reprise pour 1,7 million d'euros en 2012 et 2013, à hauteur des frais engagés.

La provision pour frais de restructuration du site de Basingstoke, définitivement fermé en 2013, initialement dotée pour un montant de 0,6 million d'euros, a été reprise en 2013 pour 0,5 million d'euros, à hauteur des frais engagés.

15.4 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actif éventuel

Aucun actif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2013.

Passif éventuel

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en Italie à l'issue duquel les prix de transfert et la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale ont été remis en cause. Sur la base des informations dont elle dispose, la Société estime, comme ses conseils, que la demande est infondée et entend contester vigoureusement les conclusions de l'administration. Elle utilisera l'ensemble des recours possibles pour faire valoir le bien-fondé de sa position. La durée et le résultat de ce litige ne peuvent pas être anticipés à ce stade de la procédure. Une procédure de résolution amiable du contentieux fiscal est en cours auprès des autorités compétentes des Etats français et italien. Aucune évolution de ce litige n'est intervenue en 2013.

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en Espagne donnant lieu à une contestation des prix de transfert. Une procédure est en cours auprès de la Cour Administrative espagnole et une procédure d'arbitrage devrait être initiée.

Dans le cadre des accords de développement de tests rapides avec la société IM Access, le Groupe pourrait verser des paiements échelonnés pour un montant de 1 million d'euros, liés à la réussite des phases de développement et de commercialisation de trois tests ainsi qu'un versement complémentaire de 1 million d'euros indexé sur un objectif de chiffre d'affaires.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2013.

16. IMPOT DIFFERE

<i>En millions d'euros</i>	Impôt différé actif	Impôt différé passif
31 décembre 2011 publié	28,2	41,2
IAS 19R	14,5	
1er janvier 2012 retraité	42,7	41,2
Ecart de conversion	-0,5	-0,2
Variation par le résultat	1,9	21,4
Autres éléments du résultat global (a)	3,4	0,0
Autres mouvements	-5,4	-16,1
31 décembre 2012 retraité	42,2	46,3
Ecart de conversion	-1,6	-0,2
Variation par le résultat	-0,7	-10,2
Autres éléments du résultat global (a)	-5,6	
Autres mouvements	-0,4	-0,3
31 décembre 2013	33,9	35,6

(a) Dont l'impact IAS19R de -7 millions d'euros en 2013 et +6,6 millions d'euros en 2012.

Les actifs d'impôts différés ont été retraités au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 de l'impact de la norme IAS 19 révisée applicable (14,5 millions d'euros au 31 décembre 2011, et 21,1 millions d'euros au 31 décembre 2012) (cf. note 3).

Les actifs d'impôts différés sont principalement localisés aux Etats-Unis, où ils résultent de différences temporaires d'imposition dues notamment à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks.

Les impôts différés relatifs aux écritures des autres éléments du résultat global correspondent aux écritures de juste valeur des instruments financiers et aux impôts différés rattachés aux actions propres.

Il n'y a pas d'impôt différé sur pertes reportables au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, les impôts différés actifs non reconnus s'élevaient à 43,3 millions d'euros (dont 30,1 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus), représentant une économie potentielle d'impôt de 12,5 millions d'euros (dont 8,5 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus).

Au 31 décembre 2012, les impôts différés actifs non reconnus s'élevaient à 30,5 millions d'euros (dont 21,5 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus), représentant une économie potentielle d'impôt de 8,6 millions d'euros (dont 6 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus).

Les passifs d'impôts différés proviennent essentiellement de la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés d'AES (7,3 millions d'euros), d'Argène (fusionnée avec bioMérieux SA : 6,6 millions d'euros), de l'Espagne (fusionnée avec Biomedics : 2,5 millions d'euros), et de BTF (2,2 millions d'euros), dans le cadre de l'acquisition de ces sociétés. En outre, les passifs d'impôts différés proviennent de la comptabilisation d'écritures de consolidation pour 10 millions d'euros et incluent des provisions d'impôt au titre de distribution de dividendes prévues au cours de l'exercice suivant pour 0,4 million d'euros.

17. ENDETTEMENT NET - TRESORERIE NETTE

17.1 REFINANCEMENT DE LA DETTE

Au 31 décembre 2013, la trésorerie nette du Groupe s'élève à 24,9 millions d'euros.

Le 14 octobre 2013, bioMérieux SA a procédé à une émission obligataire auprès d'investisseurs institutionnels pour un montant de 300 millions d'euros sur une durée de 7 ans, remboursable in fine pour le même montant. Le coupon annuel des obligations s'élève à 2,875%.

L'emprunt obligataire figure au bilan au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour un montant de 296,9 millions d'euros, correspondant au prix d'émission net des frais et primes d'émission. La charge d'intérêt a été calculée en appliquant le taux d'intérêt effectif intégrant la prime et frais d'émission.

bioMérieux SA bénéficie également d'un prêt syndiqué sous forme de revolver d'un montant de 350 millions d'euros, d'une durée initiale de 5 ans (maturité mars 2017), remboursable in fine. Il est soumis à des clauses d'exigibilité anticipée (cf. note 17.3). En 2013, aucun tirage n'a été effectué sur cette ligne. Au 31 décembre 2012, cette ligne faisait l'objet d'un tirage de 60 millions d'euros.

17.2 ECHEANCIER DE LA DETTE FINANCIERE NETTE

L'échéancier est présenté par rapport aux montants comptabilisés au bilan.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2011	31/12/2012	Variation au tableau des flux de trésorerie	Ecart de conversion et autres mouvements (a)	31/12/2013
Disponibilités et équivalents de trésorerie (c)	42,8	65,6	363,6	-1,3	428,0
Concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées	-62,0	-13,6	-1,2	0,9	-14,0
Trésorerie nette (A)	-19,2	52,0 (b)	362,5	-0,4	414,0 (b)
Dettes financières confirmées (B)	111,8	100,4	293,3	-4,6	389,1
dont part à plus de cinq ans	3,2	1,6			298,8
entre 1 an et cinq ans	9,3	8,2			5,8
à moins d'un an	99,2	90,6			85,2
Trésorerie nette (endettement net) (A) - (B)	-131,2	-48,4	69,2	4,2	24,9

(a) dont reclassement de la trésorerie active de bioTheranostics en actifs destinés à être cédés pour -0,3 million d'euros.

(b) hors trésorerie bioTheranostics en actifs destinés à être cédés (0,9 million d'euros fin 2013 et 0,5 million d'euros en 2012).

(c) cf. note 12.

Au 31 décembre 2013, la part des dettes financières à plus de 5 ans concerne principalement l'emprunt obligataire contracté en vue de l'acquisition de la société américaine BioFire pour 296,9 millions d'euros (net des frais et primes d'émission selon la méthode du coût amorti). Les dettes financières entre un an et 5 ans incluent le compte-courant de participation des salariés pour 1,1 million d'euros, ainsi que l'endettement relatif aux contrats de location financement pour 2,6 millions d'euros. La part à moins d'un des dettes financières comprend principalement des billets de trésorerie pour 60 millions d'euros.

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

Il n'existe aucune dette sur titres au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012.

Aucun emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2014, n'a été signé avant le 31 décembre 2013.

17.3 EXIGIBILITE ANTICIPEE DES DETTES FINANCIERES

En cas de changement de contrôle effectif de la société telle que définie dans la note d'émission, le détenteur d'obligations a la possibilité d'exiger le remboursement de son investissement.

Le prêt syndiqué est assujéti à un seul ratio : « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation des frais d'acquisitions », qui ne doit pas excéder 3. Ce ratio, testé bi-annuellement, est respecté au 31 décembre 2013.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2013 sont essentiellement constituées de billets de trésorerie, de la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés en Italie et du compte courant de participation des salariés ; aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

17.4 TAUX D'INTERET

La dette du Groupe avant mise en place des couvertures est pour 76.6% à taux fixe (298 millions d'euros) et le reste à taux variable (91,1 millions d'euros).

La dette à taux fixe est composée de l'émission obligataire (échéance 2020) à un taux de 2.875% pour 296,9 millions d'euros et du compte courant bloqué dans le cadre de la participation aux salariés pour 1.1 million d'euros.

La partie à taux variable de la dette est essentiellement basée sur le taux de la devise plus une marge.

17.5 EMPRUNTS CORRESPONDANT A DES BIENS LOUES IMMOBILISES

17.5.1 Emprunt (part en capital)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
A moins d'un an	0,9	1,0	1,0
Entre un et cinq ans	2,8	3,5	4,6
A plus de cinq ans	0,0	0,2	0,6
Total	3,8	4,6	6,2

17.5.2 Loyers futurs (capital et intérêt)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Paiements minimaux futurs	4,1	5,1	7,0
à moins d'un an	1,1	1,1	1,2
entre un et cinq ans	3,0	3,8	5,1
à plus de cinq ans	0,0	0,2	0,7
Déduction des frais financiers	-0,3	-0,5	-0,8
Valeur actualisée des loyers futurs	3,8	4,6	6,2

17.6 DECOMPOSITION DE LA TRESORERIE NETTE (ENDETTEMENT NET) PAR DEVISE

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Euro	45,7	-30,1	-139,5
Yuan chinois	14,0	9,2	-3,3
Couronnes suédoises	5,6	-0,6	4,2
Dollars australiens	3,2	1,9	0,9
Roubles russes	2,6	-0,9	-3,5
Dollars canadiens	2,4	-1,5	-0,4
Francs suisses	2,3	0,1	-0,1
Livres anglaises	1,4	-1,2	-2,9
Rands africains	1,3	1,3	1,6
Ruppees indiennes	-1,3	-2,0	-0,4
Pesos colombiens	-1,5	-1,4	-1,3
Réals brésiliens	-1,9	-11,7	-11,8
Pesos argentins	-2,3	-2,2	-1,8
Yens japonais	-8,8	-7,8	-7,5
Dollars US	-33,6	-2,7	28,6
Autres devises	-4,1	1,0	6,0
Total	24,9	-48,4	-131,2

17.7 GARANTIE DES EMPRUNTS

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes, bioMérieux SA peut être amenée à émettre une garantie à première demande au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

18. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs et comptes rattachés	132,3	145,1	142,6
Avances et acomptes	3,6	3,4	1,7
Dettes fiscales et sociales	156,5	152,4	144,7
Produits constatés d'avance	47,5	44,8	37,0
Autres dettes	15,2	17,3	15,5
Autres dettes d'exploitation	222,8	217,9	198,9
Dettes d'impôt exigible	19,7	20,2	27,3
Dettes sur immobilisations	18,2	22,4	18,2
Autres	1,4	1,4	9,5
Dettes hors exploitation	19,6	23,8	27,7

Les dates d'échéance des dettes d'exploitation et hors exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance.

Les autres dettes hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés.

19. PAIEMENTS EN ACTIONS

19.1 PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

<i>Nombre d'actions</i>	Date d'ouverture des plans				
	2009	2010	2011	2012	2013
Attributions initiales	52 256	252 851	51 567	26 000	41 700
Actions annulées	6 659	115 098	4 999		
Actions remises sur l'exercice 2013	4 571		1 430		
Attribution définitive d'actions	45 597	4 253	1 463		
Actions restant à remettre au 31/12/2013	0	133 500	45 105	26 000	41 700

Au cours des exercices 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution d'actions de performance existantes au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux.

Ces plans prévoient que les actions de performance ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de deux ans ou quatre ans.

En outre, l'acquisition définitive des actions de performance est subordonnée à l'atteinte d'objectifs identiques à ceux utilisés pour le calcul des rémunérations variables des principaux cadres et dirigeants du Groupe, objectifs basés sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel d'activité ou de l'atteinte d'objectifs spécifiques. Au-delà de ces périodes d'acquisition, les actions de performance demeurent indisponibles pour une nouvelle période de deux ans. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

En 2013, une charge nette de 0,6 million d'euros a été constatée en frais de personnel au titre des rémunérations en actions (contre un produit net de 3,1 millions d'euros en 2012, en raison de la prise en compte d'une prévision de non-atteinte des conditions de présence et performance).

Compte tenu des 713 actions détenues au 31 décembre 2013 en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 245 592 actions supplémentaires, cet engagement représente un montant de 18,7 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2013. En tenant compte des prévisions d'atteinte des conditions de performance au 31 décembre 2013, la Société devrait racheter 69 092 actions, représentant un coût de 5,3 millions d'euros sur la base de ce même cours.

19.2 PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Société	bioTheranostics
Date de l'AG (délégation donnée au conseil)	24 septembre 2008
Nombre d'options susceptibles d'être attribuées	2 000 000
Bénéficiaires	Mandataires sociaux / Salariés / Conseils
Conditions d'acquisition des droits	Présence
Période d'acquisition des droits	4 ans à compter de la date d'attribution - 25% à la fin de chaque année
Date d'expiration des options	10 ans à compter de la date d'attribution
Prix de souscription par action	\$2,28
Nombre d'options attribuées en 2013	294 500
Nombre d'options attribuées cumulé au 31/12/2013	2 807 300
Nombre d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2013	1 143 550
Nombre d'options exercées au 31/12/2013	0
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2013	10
Nombre d'options annulées en 2013	369 125
Nombre d'options annulées cumulé au 31/12/2013	1 038 365
Nombre d'options restant à attribuer au 31/12/2013	231 065

Au cours de l'exercice 2010, la société bioTheranostics avait diminué la valeur nominale des actions et augmenté le nombre d'actions de la société. Ainsi, le nombre d'options susceptibles d'être attribuées par le plan d'options de souscription d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 24 septembre 2008 est passé de 1 million à 2 millions.

La charge constatée à ce titre en frais de personnel en 2013 est non significative.

Ce plan d'options de souscription relatif à des actions de la société bioTheranostics, n'a pas d'incidence significative sur le calcul du résultat net dilué par action.

20. AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Redevances nettes reçues	6,8	6,1
Crédits d'impôt recherche	18,9	17,9
Subventions de recherche	2,4	2,3
Autres	0,1	-0,2
Total	28,2	26,1

21. CHARGES DE LOCATION SIMPLE

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Charges de location simple	25,7	25,6

22. FRAIS DE PERSONNEL

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Salaires	379,7	357,7
Charges sociales	135,6	131,2
Intéressement et participation	9,2	12,1
Total	524,5	501,0

Les salaires prennent en compte la quote-part de la juste valeur des rémunérations en actions (cf. note 19.1).

Les charges sociales prennent en compte les cotisations à des plans de retraite à cotisations définies (9,4 millions d'euros).

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été constaté en moins des charges sociales (cf. note 2.14)

L'intéressement et la participation concernent uniquement bioMérieux SA et AES Chemunex. En 2013, aucune participation n'a été comptabilisée.

	31/12/2013	31/12/2012
Effectif moyen	7 609	6 787
Effectif en fin d'exercice	7 724	7 285

Les effectifs 2012 publiés ont été retraités prenant en compte les changements liés à l'uniformisation des méthodes de calculs.

23. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Amortissements des immobilisations	97,7	117,7
Provisions	-7,1	6,1
Dépréciation des actifs courants	-1,7	-1,2
Dépréciation des immobilisations financières	2,7	-4,0
Total	91,6	118,6

24. CHARGE FINANCIERE NETTE

24.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Frais financiers nets	-3,9	-4,7
Ecart de change		-1,7
Total	-3,9	-6,4

En 2013, le coût de l'endettement financier comprend principalement les intérêts liés à la mise en place de l'emprunt obligataire

24.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Produits sur créances de location financement	2,7	3,5
Dépréciation et cession de titres non consolidés	-2,5	-3,9
Instruments dérivés de couverture	-11,8	-6,4
Autres	1,5	1,9
Total	-10,1	-4,9

24.3 ECARTS DE CHANGE

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement, soit le cours de couverture (hors valeur temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Ventes	-1,2	-10,4
Achats	5,1	-8,7
Financier	0,0	-1,7
Total	4,0	-20,9

25. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Perte de valeur bio Theranostics	6.2		-21,0
Impairment Biocartis	1	-6,0	
Honoraires liés à des honoraires de business development		-1,9	
Complément de prix AbBiodisk		-1,1	
Litige fiscal du Bresil			-2,3
Dépréciation du site de Boxtel	6.2	-1,0	-1,4
Restructurations		-0,3	-0,9
Depréciation des créances publiques grecques	9	5,5	0,3
Moins value de cession des obligations d'Etat grecques			-0,3
Cession d'immobilisations		-0,2	-0,3
Autres		0,1	0,5
Total		-4,9	-25,4

26. IMPOTS SUR LES RESULTATS

26.1 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013		31/12/2012	
	Impôt	Taux	Impôt	Taux
Impôt théorique au taux de droit commun français	92,5	38,0%	80,9	36,2%
- Incidence des taux réduits et taux d'imposition étrangers	-14,9	-6,1%	-6,8	-3,0%
- Impôts de distribution	-0,7	-0,3%	3,4	1,5%
- Incidence des différences permanentes	5,8	2,4%	10,4	4,6%
- Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées	3,9	1,6%	8,3	3,7%
- Impact de la nouvelle taxe sur les dividendes versés	1,2	0,5%		
- Incidence du CIR et du CICE présentés en résultat opérationnel	-8,1	-3,3%	-6,1	-2,7%
- Crédits d'impôt (autres que crédits d'impôt recherche)	-1,0	-0,4%	-0,7	-0,3%
Charge effective d'impôt	78,4	32,2%	89,4	40,0%

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%. La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition, majorant le taux légal d'imposition de 1,1%. En 2011, la loi de Finances rectificative 2011 a introduit une contribution exceptionnelle de 5 % au titre de l'impôt sur les sociétés à payer sur les exercices 2012 et 2013, majorant le taux d'imposition 2011 et 2012. En 2013, la loi de Finances rectificative 2013 a modifié la contribution temporaire passant de 5 % à 10,7%, et portant le taux d'impôt théorique à 38 % au 31 décembre 2013 (appliqué sur l'impôt de l'exercice et les impôts différés court terme).

La variation de l'incidence des taux réduits et taux d'imposition étrangers provient principalement de l'augmentation du taux théorique de droit commun français, supérieur en 2013 au taux d'imposition aux Etats-Unis.

26.2 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Impôt sur le résultat opérationnel courant	79,9	100,9
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels	2,8	-8,6
Impôt sur le résultat financier	-4,3	-2,9
Total	78,4	89,4
dont charge d'impôt courant	87,3	69,9
dont charge nette d'impôt différé	-8,9	19,6

27. INFORMATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie en suivant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

31 décembre 2013 <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total
Chiffre d'affaires:						
A destination de la zone	805,8	356,5	294,9	130,8		1587,9
Ventes externes au départ de la zone	835,0	362,6	276,1	114,3		1587,9
Ventes inter-secteurs	228,3	273,0	13,3	1,2	-515,8	0,0
Au départ de la zone	1063,2	635,6	289,5	115,5	-515,8	1587,9
Actifs non courants alloués	613,4	194,5	52,8	22,2		882,9
Actifs non courants non alloués						65,9
Actifs non courants	613,4	194,5	52,8	22,2		948,8

31 décembre 2012 <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total
Chiffre d'affaires:						
A destination de la zone	806,7	345,2	283,5	134,3		1569,8
Ventes externes au départ de la zone	827,9	358,5	266,3	117,2		1569,8
Ventes inter-secteurs	213,7	269,2	14,1	2,0	-499,0	0,0
Au départ de la zone	1041,6	627,7	280,5	119,1	-499,0	1569,8
Actifs non courants alloués	604,7	196,6	57,8	27,4		886,5
Actifs non courants non alloués						55,7
Actifs non courants	604,7	196,6	57,8	27,4		942,2

Le tableau ci-dessous présente la décomposition du chiffre d'affaires par technologie :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Applications cliniques	1 251	1 251
Microbiologie	793	801
Immunoessais	364	362
Biologie moléculaire	78	73
Autres gammes	16	15
Applications industrielles	330	319
Total par applications	1 581	1 570
Revenus des programmes de co-développement	7	
Total	1 588	1 570

28. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013				31/12/2012			
	Ernst & Young	DRC	Autres	Total	Ernst & Young	DRC	Autres	Total
Certification des comptes	1 042	143	53	1 239	1 069	133	70	1 272
bioMérieux SA	160	130		290	160	130		290
Filiales intégrées globalement	882	3	53	885	909	3	70	982
Missions accessoires	29	10		39	3	8		11
Audit	1 071	143	53	1 267	1 072	141	70	1 283
Juridique, fiscal, social				-	18			18
Autres	4			4	10			10
Autres prestations	4	-	-	4	28	-	-	28
Total	1 075	143	53	1 271	1 100	141	70	1 311

29. GESTION DES RISQUES

29.1 **RISQUE DE CHANGE**

29.1.1 **Politique du Groupe**

Plus de la moitié de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le chiffre d'affaires subit, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 25% du chiffre d'affaires en 2013) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, certaines dépenses d'exploitation étant réglées en dollars, en particulier celles exposées aux Etats-Unis, l'incidence de la variation du dollar sur le résultat d'exploitation est atténuée par rapport à son incidence sur le chiffre d'affaires, mais demeure significative.

Les autres devises représentent 35% du chiffre d'affaires de la Société. Les coûts libellés dans ces autres devises étant limités, la Société est pleinement exposée à la baisse de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe. Cette exposition devient donc significative si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, le Groupe a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement facturées dans leur devise par les producteurs (sauf impossibilité réglementaire) ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur les entités de production.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couverture lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant.

Outre l'impact sur les résultats de la Société, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, la Société ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

En dehors des stratégies optionnelles mises en place dans le cadre de l'acquisition de BioFire, les opérations de couverture consistent majoritairement en des ventes ou achats de devises à terme (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2013) et en options de change. Le détail des couvertures est présenté en note 29.1.3.

29.1.2 Exposition au risque de change

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013		31/12/2012	
Zone Euro	586	37%	595	38%
Autres devises :				
Dollars (a)	453	29%	434	28%
Renminbi	81	5%	54	3%
Yen japonais	45	3%	55	3%
Real brésilien	45	3%	49	3%
Livre anglaise	45	3%	46	3%
Dollar canadien	37	2%	38	2%
Dollar australien	30	2%	36	2%
Won coréen	29	2%	28	2%
Autres devises	236	15%	235	15%
Sous-total	1 002	63%	975	62%
Total	1 588	100%	1 570	100%
Sensibilité	-10		-10	

(a) Dollars des Etats-Unis et de Hong Kong.

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact sur le chiffre d'affaires d'une appréciation instantanée de 1% du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises.

Eléments de situation nette

Une appréciation instantanée de 5% du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net	-5,4	-0,8
Capitaux propres (a)	-23,1	-5,1

(a) Conversion au taux de clôture

Exposition des créances et des dettes

La position du groupe au 31 décembre 2013 sur les 5 principales devises exposées est donnée dans le tableau suivant :

Devises	USD	BRL	KRW	JPY	MXN
<i>(En millions de devises)</i>					
Actifs en devises	39,5	32,4	12 188	932	99,0
Passifs en devises	-23,9	0,0	0	-58	-0,9
Position de change avant couverture	15,6	32,4	12 188	874	98,0
Couverture	9,0	-28,3	-11 960	-656	-69,0
Position de change après couverture	24,6	4,1	228	218	29,0
<i>(En millions d'euros)</i>					
Position de change après couverture	17,9	1,3	0,2	1,5	1,6
Sensibilité	-0,9	-0,1	0,0	-0,1	-0,1

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact d'une hausse instantanée de 5% du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2013, après prise en compte des couvertures.

Exposition des dettes financières

La dette du groupe vis-à-vis des tiers est essentiellement libellée en euros et portée par bioMérieux SA. La politique du Groupe est de favoriser les financements inter compagnie en devise de la filiale; ces prêts sont généralement couverts par des contrats de *swaps* de change. Lorsqu'il est impossible d'accorder des prêts aux filiales étrangères, le financement se fait avec des banques de premier rang en devise locale.

29.1.3 Instruments de couverture

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2013, mises en place dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change décrite au paragraphe 29.1.1, sont les suivantes :

31 décembre 2013 <i>En millions d'euros</i>	Montants des couvertures			Valeur de marché (a)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Total	
Couvertures de transactions commerciales (change à terme)	112,6	-	112,6	1,3
Couvertures de transactions commerciales futures	170,0	0,1	170,1	3,2
Change à terme	144,7	0,1	144,8	2,6
Options	25,3	-	25,3	0,6
Couvertures liées en vue de l'acquisition de BioFire (options)	536,0	-	536,0	1,0

(a) Différence entre le cours de couverture au 31 décembre 2013 et le cours de marché au 31 décembre 2013 incluant les primes payées ou reçues.

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

31 décembre 2012 <i>En millions d'euros</i>	Montants des couvertures			Valeur de marché (a)
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Total	
Couvertures de transactions commerciales	55,3	-	55,3	-0,1
Change à terme	54,7	-	54,7	-0,1
Options	0,6	-	0,6	0,0
Couvertures de transactions commerciales futures	208,5	37,1	245,6	4,5
Change à terme	177,1	37,1	214,2	3,5
Options	31,4	-	31,4	1,0
Couvertures des investissements nets à l'étranger (change à terme)	30,9	-	30,9	0,5

(a) Différence entre le cours de couverture au 31 décembre 2012 et le cours de marché au 31 décembre 2012 incluant les primes payées ou reçues.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 ont une échéance inférieure à 18 mois.

Dans le cadre de l'acquisition de la société américaine BioFire, le Groupe a procédé en 2013 à la mise en place d'un programme de couverture de change par option contre le risque d'une baisse de l'euro par rapport au dollar afin de limiter l'endettement nécessaire à cette acquisition. La variation de la juste valeur au 31 décembre 2013 de ces couvertures de change a été constatée en résultat sur l'exercice pour 1 million d'euros.

La valeur de marché des couvertures de transactions commerciales futures constatée au bilan du 31 décembre 2013 (3,2 millions d'euros) comprend la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global (4,1 millions d'euros) et celle constatée en résultat (-0,9 million d'euros). Au 31 décembre 2012, elle s'élevait à 4,5 millions d'euros et comprenaient la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global (5,6 millions d'euros) et celle constatée en résultat (-1,1 million d'euros).

Il n'y a pas de couverture d'investissements nets à l'étranger au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2012, la valeur de marché des couvertures des investissements nets à l'étranger était de 0,5 million d'euros et concernait la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global.

Le transfert en résultat opérationnel courant de la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie précédemment imputés en autres éléments du résultat global s'élève à -6,1 millions d'euros en 2013 et à -3,8 millions d'euros en 2012.

29.2 RISQUE DE CREDIT

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances reflète la juste valeur des flux nets à recevoir. Toutefois, le Groupe est exposé à un risque de contrepartie vis-à-vis des organismes publics des états d'Europe du Sud en difficultés (Portugal, Italie, Espagne et Grèce) sur lesquels il dispose d'un encours net de créances clients de 69 millions d'euros au 31 décembre 2013. En particulier, l'impact des dépréciations constatées en 2013 et l'exposition nette vis à vis des organismes publics grecs sont donnés en note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés relatif aux faits marquants de l'exercice. Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

D'autre part, les liquidités liées à l'émission obligataire à échéance 2020 ont été placées entre le 14 octobre 2013 et le closing de l'acquisition de la société américaine BioFire auprès d'établissements de crédit de premier rang avec un rating supérieur à A- (S&P rating). Au 31 décembre 2013, les placements sont exclusivement faits sur des supports à court terme avec une valeur liquidative quotidienne.

Ainsi, aucun ajustement tel que défini par IFRS 13 n'a été appliqué aux actifs financiers au titre du risque de non recouvrement des actifs.

29.3 RISQUE DE LIQUIDITE

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité sur ses actifs et passifs financiers courants.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 17.2.

Les flux de trésorerie prévisionnelles de l'émission obligataire et des couvertures associées relatives au remboursement contractuel en nominal et aux paiements contractuels des intérêts se présentent au 31 décembre 2013 de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunt obligataire (a)	-8,6	-34,5	-317,3
Stratégies optionnelles (b)	-	1,7	-
Swaps de Taux (b)	1,4	2,0	-3,2

(a) Flux contractuels de nominal et d'intérêts

(b) Suivant la courbe de taux d'intérêts IRS au 31 décembre 2013

29.4 RISQUE DE TAUX D'INTERET

29.4.1 Exposition au risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

L'émission obligataire après prise en compte des instruments dérivés de taux se ventile en 150 millions d'euros de dette à taux fixe et 150 millions de dette à taux variable capé à 3,3%.

Concernant les autres dettes financières, l'exposition au risque de taux n'est pas significative et n'a pas fait l'objet de couverture.

29.4.2 Instruments de couverture et sensibilité

Au 31 décembre 2013, le portefeuille de couverture contre le risque de taux se décompose en contrats de *swaps* de taux d'intérêt à hauteur de 150 millions d'euros et en stratégies optionnelles à hauteur de 150 millions d'euros.

La valeur de marché de ces instruments s'élève à 2,6 millions d'euros.

Sensibilité du résultat liée aux variations de la dette nette induite par des variations de taux d'intérêt à court terme

L'impact sur le coût de la dette, calculé en année pleine, d'une variation de taux d'intérêt court terme appliquée à la dette nette à fin d'exercice, après prise en compte des couvertures de taux d'intérêt au 31 décembre 2013 est présenté dans le tableau suivant :

<i>En millions d'euros</i>	Résultat
Hausse de 50 pb	0,1
Baisse de 50 pb	-0,4

Sensibilité des capitaux propres et du résultat liée aux variations de juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt

La variation de juste valeur des instruments dérivés de taux, induite par une variation de la courbe de taux d'intérêt prise en compte à la date de clôture, aurait un impact sur les capitaux propres du groupe et le résultat du Groupe :

- Les impacts comptabilisés en capitaux propres sont liés à la part efficace des instruments qualifiés de couverture de flux futurs.
- Les impacts comptabilisés en résultat sont liés à la part inefficace des instruments qualifiés de couverture de flux futurs, ainsi qu'à l'impact de la variation des de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

Une variation de 50 points de base appliquée à l'ensemble de la courbe des taux d'intérêts, à la date de clôture et appliquée aux opérations en cours au 31 décembre 2013 aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants suivants (à taux de change et de volatilité constant):

<i>En millions d'euros</i>	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat
Hausse de 50 pb	0,0	-3,1
Baisse de 50 pb	0,0	3,0

29.5 RISQUE DE CONTREPARTIE

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements,...) sont effectuées avec des banques de premier rang et la Société veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

Dans le cadre de la norme IFRS 13, une analyse a été menée pour apprécier le risque de crédit dans l'appréciation de la juste valeur des instruments financiers. Compte tenu des maturités à court terme (moins d'un an) des instruments de couverture de change, de la juste valeur des instruments dérivés de taux au 31 décembre 2013 et du rating des contreparties bancaires de bioMérieux, le risque de contrepartie n'est pas matériel.

29.6 INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extra-comptables » (cf. note annexe 2.19), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

31 décembre 2013 En millions d'euros	Actifs à la juste valeur par résultat (hors dérivés)	Actifs disponibles à la vente	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Actifs financiers							
Autres titres non consolidés	0,1	24,9			25,0	25,0	1 - 3
Autres immobilisations financières			6,8		6,8	6,8	-
Autres actifs non courants			24,5		24,5	24,5	-
Instruments dérivés - actifs				9,9	9,9	9,9	2
Clients et comptes rattachés			420,5		420,5	420,5	-
Autres créances			2,8		2,8	2,8	-
Disponibilités et placements de trésorerie	428				428	428	1
Total des actifs financiers	428,1	24,9	454,6	9,9	917,5	917,5	
Passifs financiers							
Emprunt obligataire (a)			296,9		296,9	303,9	1
Autres financements			7,7		7,7	7,7	2
Instruments dérivés - passifs				1,3	1,3	1,3	2
Dettes financières courantes			98,5		98,5	98,5	2
Fournisseurs et comptes rattachés			132,3		132,3	132,3	-
Autres passifs courants			37,0		37,0	37,0	-
Total des passifs financiers	-	-	572,4	1,3	573,7	580,7	

(a) la valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend net des frais et primes d'émission.

Les niveaux 1 à 3 correspondent à la hiérarchie de détermination de la juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13 (cf. note 2.19).

Les actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur concernent en pratique essentiellement certains titres, les placements de trésorerie et les instruments dérivés. Dans les autres cas, la juste valeur est indiquée pour information dans le tableau ci-dessus.

Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

bioMérieux traite les instruments financiers dérivés dans le cadre de contrats cadres qui prévoient la compensation en cas de défaut d'une contrepartie. L'effet de la prise en compte de ces accords de compensation sur la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2013 conduit à une exposition nette de 8,6 millions d'euros (contre 5 millions d'euros en 2012).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2013. Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 10) et les immobilisations financières (cf. note 8).

31 décembre 2012 <i>En millions d'euros</i>	Actifs à la juste valeur par résultat (hors dérivés)	Actifs disponibles à la vente	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Actifs financiers							
Autres titres non consolidés	0,2	27,7			27,9	27,9	1 - 3
Autres immobilisations financières			6,8		6,8	6,8	-
Autres actifs non courants			29,6		29,6	29,6	
Instruments dérivés - actifs				6,8	6,8	6,8	2
Clients et comptes rattachés			418,0		418,0	418,0	-
Autres créances			20,3		20,3	20,3	-
Disponibilités et placements de trésorerie	65,6				65,6	65,6	1
Total des actifs financiers	65,8	27,7	474,7	6,8	575,0	575,0	
Passifs financiers							
Financements			9,8		9,8	9,8	2
Instruments dérivés - passifs				1,8	1,8	1,8	2
Dettes financières courantes			104,2		104,2	104,2	2
Fournisseurs et comptes rattachés			145,1		145,1	145,1	-
Autres passifs courants			43,1		43,1	43,1	-
Total des passifs financiers	-	-	302,2	1,8	304,0	304,0	

Au 31 décembre 2013, la variation des instruments financiers de niveau 3 selon IFRS 13 (cf. note 2.19) s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette
31 décembre 2011	18,3
Gains et pertes enregistrés en résultat	-3,7
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	
Acquisitions	13,3
Cessions	-0,1
31 décembre 2012	27,7
Gains et pertes enregistrés en résultat	-2,3
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-0,8
Acquisitions	0,8
Variations de périmètre, change et divers	-0,5
31 décembre 2013	24,9

Sur l'exercice 2013, la variation de juste valeur des titres disponibles à la vente a été constatée en résultat, car la dépréciation des titres concernés a été considérée comme durable, à l'exception de la dépréciation des titres Labtech, constatée en capitaux propres, pour un montant de 0,8 million d'euros.

30. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus et donnés, en cours au 31 décembre 2013, sont les suivants :

30.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

- A l'occasion de la cession de contrôle de sa filiale Agro Bio à la société Qualtech le 17 mai 2011, la société AES Laboratoire Groupe a consenti une garantie d'actif et de passif, dont le terme est fixé au 31 mars 2014, pour un montant de 1,6 million d'euros (dégressif par tiers par période de 12 mois). Suite à la fusion entre AES Laboratoire Groupe et bioMérieux SA, c'est désormais cette dernière qui supporte l'engagement pour un montant résiduel de 0,5 million d'euros au 31 décembre 2013.

- Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux SA a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014, et s'élevant à 3,5% du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en œuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 million d'euros. Aucun produit n'incorporant cette technologie en 2013, bioMérieux n'est redevable d'aucun intéressement au titre de l'exercice.
- Suite à des opérations d'acquisition-cession, la Société est soumise à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

30.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE

- Engagements liés aux dettes financières : cf. note 17.3
- Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 29.1.3

30.2.1 Engagements donnés

- Les garanties bancaires données par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 77,7 millions d'euros au 31 décembre 2013.

30.2.2 Engagements reçus

- bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros, remboursable in fine en 2017 (cf. note 17.1).

30.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIETE

30.3.1 Engagements donnés

- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR, devenue Bpifrance en juillet 2013. La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008. Dans ce cadre, et compte tenu des avenants ayant modifié le programme de recherche initialement retenu, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement pour un montant estimé de 67,5 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 16,1 millions d'euros et 8,9 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables selon un échéancier fonction du chiffre d'affaires réalisé, puis verser un intéressement jusqu'en 2029 (3,4% du chiffre d'affaires).
- bioMérieux Inc et bioMérieux SA ont conclu différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (24,8 millions d'euros).
- Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 17,9 millions d'euros au 31 décembre 2013, dont 11,8 millions d'euros à échéance supérieure à un an.
- En 2012, bioMérieux est entré dans le capital de Quanterix pour un montant de 11,8 millions d'euros, et s'est engagé à prendre une participation complémentaire de 10 millions de dollars (7,3 millions d'euros) dans un délai de 2 ans, sous réserve de validation de la plateforme.

- Dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions fixés par le Conseil d'administration, bioMérieux SA, qui détient en portefeuille 713 actions en couverture, aurait à acquérir 260 367 actions supplémentaires si l'ensemble des actions promises étaient finalement attribuées. Cet engagement représente un montant de 19,9 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2013.
- bioMérieux SA s'est engagé pour une durée de dix ans dans un partenariat avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) de Lyon, BIOASTER, dont l'activité est centrée sur les maladies infectieuses. Le coût de sa contribution aux activités de recherche, qui se traduit par la mise en place de contrats de collaboration avec BIOASTER, est estimé à 4 millions d'euros sur la période 2012-2015. Ce montant n'intègre pas le coût des ressources internes bioMérieux qui participent à ces projets collaboratifs.
- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 4 millions d'euros.
- En 2013, bioMérieux est entré dans le capital de Amorçage Technologique Investissement pour un montant de 0,1 million d'euros, et s'est engagé à répondre aux appels de fonds complémentaires dans la limite de 0,9 million d'euros.
- L'estimation au 31 décembre 2013 de l'engagement du Groupe envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 308 587 heures (bioMérieux SA : 280 324 heures, AES Chemunex : 28 263 heures).

30.3.2 Engagements reçus

- Les autres engagements reçus s'élèvent à 4,9 millions d'euros.

31. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

31.1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2013 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de Direction) s'élève à 9,2 millions d'euros. Ce montant inclut notamment les éléments suivant :

Rémunérations des dirigeants <i>En millions d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Salaires de base	3,8	3,2
Rémunérations variables	4,4	2,5
Avantages en nature	0,1	0,1
Actions gratuites	0,2	0,1
Jetons de présence	0,2	0,3
Indemnité de départ	0,5	
TOTAL	9,2	6,1

31.2 AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES SOCIETES LIEES NON CONSOLIDEES

- La société bioMérieux Japon, détenue à 34% par la société Sysmex dans le cadre d'une joint-venture commerciale, a versé à celle-ci 7,7 millions d'euros au titre des commissions sur les ventes réalisées en 2013. Par ailleurs, bioMérieux Japon a fourni à Sysmex des instruments et des réactifs au hauteur de 5,9 millions d'euros sur l'exercice.
- L'Institut Mérieux, qui détient 58,9% de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2013, a assuré des prestations de conseil et de services à bioMérieux SA et bioMérieux Inc, s'élevant à 7,5 millions d'euros sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,5 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.

- bioMérieux SA a acquis auprès de la SCI de l'Etoile, détenue indirectement par l'Institut Mérieux, un terrain situé à Marcy l'Etoile pour une valeur de 6,1 millions d'euros.
- Le Groupe a fourni aux sociétés du Groupe Mérieux NutriScience Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux, des réactifs et des instruments pour un montant de 5,6 millions d'euros en 2013.
- La société Thera Conseil, détenue à 98,24% par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 2,4 millions d'euros au titre de 2013.
- bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 1,3 million d'euros à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux, et 0,5 million d'euros à la Fondation Mérieux.
- bioMérieux SA a signé un accord de licence sur certains tests diagnostics développés par IMAccess, détenue à 100% par l'Institut Mérieux et à ce titre a effectué un paiement initial de 1 million d'euros. Au cours de l'exercice 2013, bioMérieux SA a également acquis pour 0,1 million d'euros de matières premières auprès de la société IMAccess, et lui a facturé en retour des prestations pour 0,2 million d'euros.
- La société ABL, détenue à 100% par la société TSGH, elle-même contrôlée à 98,66% par l'Institut Mérieux, est sous-traitant de la société bioMérieux Inc ; le total des prestations facturées s'élève à 0,3 million d'euros au 31 décembre 2013. Par ailleurs, bioMérieux Inc a fourni à ABL des prestations de services s'élevant à 0,1 million d'euros sur l'exercice.
- bioMérieux SA a facturé au cours de l'exercice 2013 des prestations pour 0,3 million d'euros à la société Mérieux Université, qu'elle détient à hauteur de 40%. Les 60% restants étant détenus par l'Institut Mérieux (40%) et Mérieux NutriSciences (20%).
- Dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie, bioMérieux et l'Institut Mérieux ont été amenés à mettre en place des flux de prêt et d'emprunt au cours de l'exercice. Ce Fonds Commun de Trésorerie ayant dégagé un boni au titre de l'exercice 2012, il a reversé 0,2 million d'euros à bioMérieux SA en 2013.
- bioMérieux SA a facturé au cours de l'exercice 2013 des prestations pour 0,2 million d'euros à la société Geneuro dont elle détient 9,7% des titres.
- bioMérieux SA et Transgene (dont l'Institut Mérieux détient indirectement, par l'intermédiaire de TSGH, 54,9% du capital) sont liées par différents accords relatifs à la recherche et développement, au titre desquels bioMérieux SA a perçu 0,1 million d'euros en 2013.

32. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La finalisation de l'acquisition de la société Biofire Diagnostics Inc est intervenue le 16 janvier 2014. Le montant de la transaction inclut un prix de 450 millions de dollars et la reprise des dettes nettes de la société (35 millions de dollars environ), soit une contrevaletur de 355 millions d'euros. Les frais d'acquisition s'élèveront à 6 millions d'euros (dont 1,9 millions d'euros comptabilisés au 31 décembre 2013), et seront classés dans les éléments opérationnels non courants.

A titre d'information, la société Biofire Diagnostics Inc a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 70 millions de dollars US pour l'exercice fiscal clos au 30 septembre 2013.

Sur la base du prix ainsi payé et de l'actif net comptable apporté par cette société, un premier exercice provisoire d'allocation de l'écart d'acquisition sera réalisé au cours du premier semestre 2014.

Le 21 février 2014, le règlement d'arriérés de créances annoncé en 2013 a été effectué par l'administration espagnole pour un montant de 13,1 millions d'euros portant sur les créances publiques antérieures au 31 mai 2013.

A la connaissance du Groupe, il n'est pas intervenu depuis le 31 décembre 2013 d'évènements susceptibles d'avoir une influence significative sur les comptes de l'exercice.

33. CONSOLIDATION

bioMérieux est consolidé, par intégration globale, dans la Compagnie Mérieux Alliance (17 rue Bourgeat, 69002 - Lyon).

34. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2013

Les changements de contrôle sur l'exercice 2013 sont présentés en note 1.3.

		2013 (a)	2012 (a)	2011 (a)
bioMérieux SA	69280 Marcy l'Etoile - France R.C.S. Lyon B 673 620 399		Société Mère	
AB bioMérieux	Dalvägen 10 169 56 Solna, Stockholm - Suède	100%	100%	100%
AB Service S.A.R.L	Parc Technologique Delta Sud 09340 Verniolle - France			100%
ABG STELLA	1409 Foulk Road, Suite 102, P.O.Box 7108 Wilmington, DE 19803-0108 - USA	100%	100%	100%
Adiagene SA	38 Rue de Paris 35170 Bruz - France	99%	82%	56%
AES Canada Inc	500 boul. Cartier Ouest, suite 262 H7V 5B7 Laval, QC - Canada	100%	100%	100%
AES Chemunex GmbH	Zeiloch 20 - 76646 Bruschal - Allemagne	100%	100%	100%
AES Chemunex Inc	Eight-A Corporate Ctr.1 Corporate Dr. Cranbury NJ08512 - Etats Unis	100%	100%	100%
AES Chemunex SA	Route de Dol 35270 Combours - France		100%	100%
AES Laboratoire Group SAS	Route de Dol 35270 Combours - France			100%
AES Laboratoire Italia SRL	Via Pana, 56/b 35027 Noventa padovana - Italie		100%	100%
AES Chemunex Espana SA	Pol. Ind. Santa Margarida II - C/ A. Einstein 08223 Terrassa - Espagne		100%	100%
Argène	Parc Technologique Delta Sud 09340 Verniolle - France			100%
Argène SARL	Rue P.-E Brandt 4 2502 Bienne - Suisse			100%
Argène SRL	via Maurizio Gonzaga n. 7 20123 Milano - Italie			100%
Argène Inc	45 Ramsey Road Shirley, NY 11967 - Etats Unis	100%	100%	100%
Bacterial Barcodes Inc	425 River Road - Athens - GA 30602 - USA	100%	100%	100%
Biolease SARL	Route de Dol 35270 Combours - France			100%
bioMérieux Afrique du Sud	7 Malibongwe Dr, Cnr Aimee St. Fontainebleau, Randburg, PO BOX 2316 Randburg 2125	100%	100%	100%
bioMérieux Afrique occidentale	Avenue Joseph Blohorn - 08 BP 2634 - Abidjan 08 - Côte d'Ivoire	100%	100%	100%
bioMérieux Algérie	Bois des cars 2 - Lot 11 1 ^{er} étage - 16302 Dely Ibrahim Alger - Algérie	100%	100%	100%
bioMérieux Allemagne	Weberstrasse 8 - D 72622 Nürtingen - Allemagne	100%	100%	100%
bioMérieux Argentine	Edificio Intecons - Arias 3751 3er piso - C1430CRG Buenos Aires - Argentine	100%	100%	100%
bioMérieux Australie	Unit 25, Parkview Business Centre - 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 - Australie	100%	100%	100%
bioMérieux Autriche	Eduard-Kittenberger-Gasse 95-B, A-1230 Wien - Autriche	100%	100%	100%
bioMérieux Belgique	Media Square - 18-19 Place des Carabiniers - 1030 Bruxelles - Belgique	100%	100%	100%
bioMérieux Benelux BV	Hogeweg 5 (2 nd floor) - 5301 LB zaltbommel - Postbus 2104 5300 CC Zaltbommel - Pays-Bas	100%	100%	100%
bioMérieux Brésil	Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá - CEP 22710 261 Rio de Janeiro - RJ - Brésil	100%	100%	100%
bioMérieux BV	Boseind 15 - PO Box 84 - 5281 RM Boxtel - Pays Bas	100%	100%	100%
bioMérieux Canada	7815 boulevard Henri Bourassa - West - H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) Canada	100%	100%	100%
bioMérieux Chili	Seminario 131 - Providencia - Santiago - Chili	100%	100%	100%

		2013 (a)	2012 (a)	2011 (a)
bioMérieux Chine	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%	100%
bioMérieux Colombie	Carrera 7 N° 127-48 - Oficina 806 - Bogota DC - Colombie	100%	100%	100%
bioMérieux Corée	1 st & 2 nd floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku - Séoul - Corée	100%	100%	100%
bioMérieux CZ	Hvezdova 1716/2b - Praha 4 - 140 78 Czech Republic	100%	100%	100%
bioMérieux Danemark	Smedeholm 13C - 2730 Herlev - Danemark	100%	100%	100%
bioMérieux Espagne	Manuel Tovar 45 - 47 - 28034 Madrid - Espagne	100%	100%	100%
bioMérieux Finlande	Konalantie 47 C - FI-00390 Helsinki - Finlande	100%	100%	100%
bioMérieux Grèce	Papanikoli 70 - 15232 Halandri - Athens - Grèce	100%	100%	100%
bioMérieux Hong Kong Investment	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%	100%
bioMérieux Hongrie	Vaci ut 175 - 1138 Budapest - Hongrie	100%	100%	100%
bioMérieux Inc	100 Rodolphe Street - Durham NC 27712 - USA	100%	100%	100%
bioMérieux Inde	A-32, MohanCo-operative Ind. Estate - New Delhi 110 044 - Inde	100%	100%	100%
bioMérieux International SAS (anciennement Stella SAS)	69280 Marcy l'Etoile - France	100%	100%	100%
bioMérieux Italie	Via di Campigliano, 58 - 50126 Ponte a Ema - Firenze - Italia	100%	100%	100%
bioMérieux Malaisie	Menara Prima Avenue, Jalan PJU 1/39, Dataran Prima 47301 Petaling Jaya, Selangor darul Ehsan, Malaisie	100%	100%	
bioMérieux Mexique	Chihuahua 88, col. Progreso - Mexico 01080, DF - Mexique	100%	100%	100%
bioMérieux Moyen-Orient	DHCC Al Baker Building 26 - Office 107 - P.O. Box 505 201 Dubai - Emirats Arabes Unis	100%	100%	100%
bioMérieux Norvège	Økernveien 145 - N-0513 Oslo - Norvège	100%	100%	100%
bioMérieux Pologne	ul. Zeromskiego 17 - Warszawa 01-882 - Pologne	100%	100%	100%
bioMérieux Portugal	Av. 25 de Abril de 1974, N°23-3° - 2795-197 LINDA A VELHA Portugal	100%	100%	100%
bioMérieux Royaume-Uni	Grafton Way, Basingstoke - Hampshire RG 22 6HY - Royaume- Uni	100%	100%	100%
bioMérieux Russie	Derbenevskaya ul. 20, str. 11 - Moscow 115 114 - Russia	100%	100%	100%
bioMérieux Singapour	11 - Biopolis Way - Helios, Unit # 10-04 - Singapore 138667	100%	100%	100%
bioMérieux Suède	Hantverksvagen 15 - 43633 Askim - Suède	100%	100%	100%
bioMérieux Suisse	51 Avenue Blanc - Case Postale 2150 - 1202 Genève - Suisse	100%	100%	100%
bioMérieux Thaïlande	3195/9 Vibulthani Tower, 4th floor - Rama IV Road - Klongton - Klongtoey - Bangkok 10110	100%	100%	100%
bioMérieux Turquie	Isiklar Cad. N0 29, Atasehir - 34750 istanbul - Turquie	100%	100%	100%
bioMérieux Vietnam	Meconimex Building, N° 4, Vu Ngoc Phan Street, Lang Ha Ward Dong Da District, Hanoi, Vietnam	100%	100%	
bioTheranostics	9640 Towne Centre Dr., Ste 200 - San Diego CA 92121 - USA	100%	100%	100%
BTF Pty Limited	PO Box 599 - North Ryde BC - NSW Australia 1670 - Australie	100%	100%	100%
Dima Gesellschaft für Diagnostika mbH	Robert-Bosch-Breite 23 37079 Goettingen - Germany			100%
Mérieux Université	113 Route de Paris - 69160 Tassin-La-Demi-Lune - France	40%		
PML Microbiologicals	27120 SW 95ème avenue - Wilsonville OR 97070 - USA		100%	100%

		2013 (a)	2012 (a)	2011 (a)
RAS Lifesciences	Plot N° 13, 4-7-18/13/2, Raghavendra Nagar, Nacharam, Hyderabad - 500 076 - Inde	60%	60%	
Shangai bioMérieux Bio-engineering	Unit 02 to 05, 28/F, Hai Tong Securities Tower - 689 Guang Dong Road - Huangpu District - Shanghai 200001 - PR China	60%	60%	60%
SKIVA SAS	9 avenue Matignon 75008 Paris - France			100%
SSC Europe	ul. Zeromskiego 17 - Warszawa 01-882 - Pologne	100%	100%	100%
Sysmex bioMérieux (anciennement bioMérieux Japon)	Central Tower 8th - 1 2 2 Osaki Shinagawa-ku - Tokyo 141-0032 - Japon	66%	66%	66%
bioMérieux (Shanghai) Biotech Co. Ltd (anciennement Meikang)	N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong New District - Shanghai - 200335 - PR China	100%	100%	100%
bioMérieux Shanghai Company Ltd.	N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong New District - Shanghai - 200335 - PR China	100%	100%	100%
bioMérieux (Shanghai) Biological Products Co. Ltd. (anciennement Zenka)	4/F Block 1 n°74 - Qingchi Road - Changning District 200335 Shanghai - China	100%	100%	100%

(a) Le pourcentage de contrôle est identique au pourcentage d'intérêts.